# DEUX MÉDECINS

ET

# UN SPAGYRIQUE

## A AIX, EN L'AN 1600

**PAR LE DOCTEUR CHAVERNAC**

Historia quoquo modo scripta placet.
PLINE.

2 fr. 50.

AIX
IMPRIMERIE MARIUS ILLY, RUE DU COLLÉGE, 20
—
1875

# DEUX MÉDECINS

ET

# UN SPAGYRIQUE

## A AIX, EN L'AN 1600

**Par le Docteur CHAVERNAC**

Historia quoquo modo scripta placet.
PLINE.



AIX
IMPRIMERIE MARIUS ILLY, RUE DU COLLÉGE, 20
—
1875



# PRÉFACE.

Dans chaque science l'une des études les plus curieuses et les plus utiles est sans contredit celle de l'histoire des hommes marquants, qui, depuis son origine jusqu'à nos jours, l'ont enrichie, illustrée ou perfectionnée.

La capitale de la Provence possédait vers la fin du XVIe siècle plusieurs médecins d'une grande valeur. Deux surtout, *Jacques Fontaine* et *Antoine Mérindol* s'attirèrent l'attention du public et le respect du monde savant par leur pratique et l'étendue de leurs connaissances.

N'oublions pas qu'à cette époque la science médicale était remplie d'erreurs grossières, d'absurdités de tous les genres enfantées par les empiriques durant les longs siècles du moyen-âge.

Il y avait en outre, à cette même époque, de fort grands médecins de cour, regardés comme des puits de science et redoutés comme des oracles ; mais à Paris pas un homme de génie, pas un nom qu'on puisse enregistrer dans l'histoire.

Imbus de théories absurdes, livrés à une effroyable thérapeutique, ils réussissaient dans les écoles par une immense érudition et dans le monde par le prestige de

leur esprit. Voyez, en effet, le fameux Dodart, le type du médecin parfait du XVII^e siècle. Guy Patin, aussi avare d'éloges que prodigue de satyres, disait de lui que c'était l'un des plus sages et des plus savants hommes de son temps : « *C'était,* dit-il, *un grand garçon, qui savait par cœur tout Hippocrate, tout Galien, Aristote, Cicéron, Sénèque et Fernel.* » Il l'appelait *monstrum sine vitio*. Ecoutez Fontenelle, il vous dira que si Madame de Longueville avait pris Dodart pour son médecin, c'est qu'elle faisait un cas infini de l'esprit et principalement de celui qu'on porte partout avec soi ; et à ce titre Dodart avait frappé Bossuet lui-même.

Il est rare que la vie des médecins qui ont de la réputation offre de ces actions qui méritent d'être rapportées dans l'histoire. Partagés entre l'étude et la pratique de leur art, ils travaillent sans bruit pour l'avantage de leurs contemporains et l'instruction de la postérité. C'est un éloge que Fontaine et Mérindol ont mérité ; ils ont exercé la médecine avec succès et l'ont enseignée avec beaucoup d'applaudissements dans l'université d'Aix.

Malheureusement ils ont l'un et l'autre terni leur gloire par leur intervention dans le fameux procès du curé Jeauffred, dit Gaufredy, accusé de sorcellerie et brûlé vif en 1611.

Le génie ne manque jamais d'éloges ; mais toujours une vie simple, active, sans éclat et consacrée, loin de la capitale, à la recherche de la vérité, est promptement oubliée. C'est pour réparer ce funeste oubli que nous entreprenons aujourd'hui d'écrire la vie des deux médecins provençaux qui eurent une réputation bornée à leur carrière particulière et à celle d'érudit, titre alors assez recherché.

En effet, cette étude se rapporte à une époque où la Provence possédait une pléiade d'hommes savants et illustres. C'était le temps des Duperrier, Malherbe, Du Vair, de la Cépède, Fabrot, Gassendi, Dulaurens, Yvan, Suffren, Fabry de Peiresc, etc.

Trois chapitres divisent le sujet que je traite.

La première partie est exclusivement consacrée à la biographie des deux docteurs Fontaine et Mérindol.

Le second chapitre constitue le côté comique, c'est-à-dire la dispute entre ces deux médecins et le spagyrique Castelmont. Le lecteur y verra qu'à cette époque et sous le régime odieux de la très *Sainte-Inquisition*, l'imprimerie jouissait d'une très grande latitude, et qu'on imprimait des choses à faire rougir aujourd'hui un inspecteur de bonnes mœurs.

Enfin ce travail se termine, comme certaines pièces de théâtre, par un acte triste : c'est l'affaire du curé Gaufredy.

---

# DEUX MÉDECINS & UN SPAGYRIQUE

## PREMIÈRE PARTIE

### Le docteur FONTAINE

15 » — 1621 (1).

> Fontanus et Merindolus duo Academiæ Aquensis lumina et inter medicos viri optime docti.
>
> LAZARE RIVIÈRE.

La ville d'Aix possédait, au XVI[e] siècle, plusieurs médecins fort savants et très estimés. Jacques *Fontaine* et Antoine *Mérindol* se distinguèrent entre tous par leur pratique, leur savoir et leur enseignement.

Une querelle médicale curieuse et un procès célèbre ont transmis leur nom à la postérité.

Jacques Fontaine naquit dans la petite ville de Saint-Maximin (Var) vers le milieu du XVI[e] siècle. Ses parents étaient d'obscurs ménagers, qui menaient une vie réglée, sobre et surtout honnête. A force de privations, et ramassant péniblement sou par sou, ils étaient arrivés à posséder un pécule assez rond.

---

(1) Les registres de l'état-civil de Saint-Maximin ne remontent qu'à l'année 1622 ; il nous a donc été impossible de savoir au juste l'année de sa naissance.

C'était le fruit de leur vie parcimonieuse. Et la mère Fontaine, en y pensant, se disait maintes fois : C'est pour l'enfant. Elle le voyait grandir avec orgueil, car il était espiègle, alerte, intelligent. Son regard vif montrait qu'il avait beaucoup de pénétration. C'est ce qui engagea ses parents à le mettre sous la direction du curé de l'endroit, qui cultiva les heureuses dispositions de son élève et se mit en devoir de lui apprendre la langue latine. Mais bientôt le professeur fut distancé, tout ce qu'il savait, l'élève l'avait appris et l'avait retenu aussi bien que le maître. Un jugement droit, une bonne mémoire et de l'opiniâtreté au travail furent les premières qualités que le curé reconnut à son écolier. Fier de son œuvre, le digne homme engagea vivement les parents à poursuivre la culture de l'enfant, disant qu'on en ferait un savant. Les parents dociles écoutèrent l'avis du prêtre. Ils firent une saignée à leurs économies et le fils alla terminer ses humanités dans un collége où il se distingua par son application à l'étude et par ses succès.

Au sortir du collége, ses parents le conduisirent vers l'étude de la médecine. Mais où aller? La Faculté d'Aix était à cette époque à l'état embryonnaire ; elle n'existait pas ; car ce n'est que le 13 juin 1577 que cinq médecins furent agrégés à l'université *gratis propter penuriam*. Il fallait se décider pour Montpellier ou pour Paris. La capitale fascinait et fascine toujours les jeunes gens ; comme une lumière, elle attire les papillons. Le jeune Fontaine voulut aller à Paris ; mais ce n'est qu'après de nombreuses supplications qu'il put arracher le consentement à sa mère.

Il commença par apprendre la philosophie, et il y mit tant d'ardeur que bientôt après il l'enseigna lui-même. Il le dit dans une brochure qu'il publia en 1607. Il raconte « qu'il y a plus de vingt-cinq ans, il eut l'honneur d'enseigner la philosophie en la Cour du Roi à plusieurs honorables seigneurs de France. Mais un seigneur avait alors tout le crédit à la Cour ; il portait une grande haine à M. de Liverot, professeur de Fontaine, et fut la cause que celui-ci cessa ses

leçons : sans cela, dit-il, la fortune m'élevait au plus haut degré de ma qualité. » — N'ayant ni l'obséquieuse courtisanerie qui rend le chemin facile, ni cette bassesse misérable qui s'humilie devant les puissances éphémères, les obstacles se multiplièrent devant lui, ce qui ne l'empêcha pas de marcher la tête haute.

Comme il avait toujours eu du goût pour la connaissance des choses naturelles, ce goût se réveilla alors si fortement en lui qu'il abandonna la philosophie pour s'appliquer exclusivement à la médecine. Un travail assidu et soutenu lui permit de passer rapidement ses examens, après quoi il revint à Aix pour y recevoir le bonnet de docteur.

Artisan de sa fortune, comme tous les hommes célèbres, il y mit pour conditions le travail, l'application, et il se trouva sans trop se hausser au niveau des illustrations de son temps.

Nous ne l'annonçons pas comme un homme de génie, mais comme un homme d'esprit, amoureux de la science. Il aimait en effet à être éclairé sur les matières controversées, et il se faisait un vrai plaisir de discuter les questions les plus agitées de son temps.

Comme médecin praticien il s'acquit rapidement une grande réputation dans la ville d'Aix. Aussi était-il très estimé. Le premier président d'Escalis (1) en faisait grand cas. Il saisissait toutes les occasions pour donner à ses talents les éloges qu'on ne pouvait leur refuser quand on avait été à portée de les connaître. Cette puissante protection contribua beaucoup à accroître la clientèle de Fontaine. « L'amitié d'un grand homme, a dit un philosophe du siècle dernier, est un bienfait des Dieux : elle élève l'âme en lui donnant une impulsion noble et hardie ; elle excite l'émulation en faisant apercevoir la carrière immense qu'il faut parcourir pour arriver à la célébrité ; elle est tout à la fois un plaisir bien délicat pour celui qui en est digne

---

(1) D'Escalis, baron de Bras, avait succédé en la première présidence à Guillaume du Vair, devenu évêque.

et un aiguillon très puissant pour celui qui est capable d'en profiter. »

Ennemi des charlatans et de ces prétendus chimistes qui couraient le monde à cette époque, il écrivit contre eux et se fit toute la vie une affaire de détruire les erreurs dont ils infestaient l'univers. Rempli de la dignité de sa profession, il s'éleva avec force contre ses détracteurs. Cet excès de sensibilité était l'effet d'un caractère sérieux et de l'estime que Fontaine avait de lui-même. L'historien Pitton dit qu'il était d'une humeur un peu revêche et mélancolique, ce que ses piquants écrits contre Castelmont font assez paraître.

Dans sa dispute, à propos des Eaux thermales contre le charlatan que je viens de citer et dont je parlerai plus longuement tout à l'heure, Fontaine n'avait pas réfléchi que le public, qui n'aime pas à faire les fonctions pénibles de juge austère et impartial, se contente de saisir les ridicules de part et d'autre, de sorte que souvent lorsqu'on croit se venger, on s'humilie. C'est ce qui arriva.

Le public aixois se rangea du côté du charlatan, on applaudit même à son triomphe par plusieurs pièces de poésies, et on tourna Fontaine en ridicule. Celui-ci indigné qu'en ces combats polémiques on eut fait triompher de lui un homme qui n'avait pas pour ainsi dire l'ombre de son savoir, se retira non-seulement d'Aix, mais encore de la Provence, convaincu par sa propre expérience que les gens de mérite ne sont jamais moins estimés que dans leur patrie. Il alla se fixer à Avignon, et, chose curieuse, il n'y fut pas plutôt arrivé qu'il fut recherché comme un des plus savants hommes de son temps dans l'exercice de la médecine. Il y fut même considéré autant par les qualités du cœur que par celles de l'esprit.

La retraite de Fontaine enfla extraordinairement de vanité le charlatan qui cria victoire complète, comme s'il eut chassé d'Aix ceux qui voulaient l'en faire sortir. Mais son triomphe fut de courte durée. Les édilités aixoises et le public ne tardèrent pas à s'apercevoir que Castelmont cherchait plutôt à remplir sa

bourse qu'à bien placer nos bains. Il n'en fallut pas davantage pour occasionner un revirement de l'opinion. Et on comprit alors que sans raison on avait fait perdre à la ville et à la province un homme qui lui faisait si grand honneur. Pour lors ces gens-là auraient bien désiré qu'il se présentât une occasion de pouvoir rappeler ce grand personnage dans sa patrie, afin que la postérité ne put pas reprocher à la ville d'Aix ce que l'on reprochait à la ville de Toulouse, d'avoir donné lieu à *Cujas* (1) de mourir hors de son pays. Très à propos pour seconder ces louables désirs, les Etats-Généraux de Provence et les consuls d'Aix, chacun de leur côté, entreprirent de donner à l'Université tout le lustre qu'elle pouvait recevoir, en nommant d'excellents professeurs en toutes les facultés. A cet effet, on projeta d'établir un fonds pour fournir une rétribution honorable à ces professeurs ; et, afin de rendre l'établissement plus brillant, on décida que le roi en serait le fondateur. C'est ce qu'il déclara par un édit en 1603. Comme la province s'était engagée à cette dépense, puisqu'elle devait se prendre sur une augmentation du prix du sel qu'elle avait proposé, le roi, c'était Henri-le-Grand, donna aussi la direction de ces régences royales à un bureau composé des premiers et principaux officiers des cours du Parlements et des Comptes, des trésoriers généraux et consuls d'Aix, procureurs du pays. Ceux-ci voulant donc pourvoir aux régences de médecine, et sachant que plusieurs songeaient aux moyens de rappeler Fontaine en Provence, jetèrent les yeux sur lui pour lui en faire occuper la première. On discuta si on devait la lui donner de plein saut, ou s'il devait passer par la dispute, conformément à l'usage des autres Universités du royaume et à la forme établie par l'édit. Mais il fut résolu que toutes les règles devaient céder à l'honneur

---

(1) Cujas, né à Toulouse en 1522, mourut à Bourges en 1590. Il avait professé à Valence, Avignon, Paris, Turin et Bourges.

qui était dû aux éminents savants ; et que de même il y aurait de la lâcheté de se tirer de ces mêmes règles pour favoriser des savants du commun, il était aussi du devoir du public d'en exempter ceux qui s'étaient poussés au premier rang dans les sciences.

Suivant cette prudente résolution on manda offrir à Fontaine la première chaire de la Faculté. L'invitation était trop honorable pour la refuser, c'était d'ailleurs une digne réparation qu'on faisait à son mérite. Etant donc revenu à Aix, il fut installé premier professeur, par délibération du 17 mai 1606. Ce document dit que « *c'est tant en considération de sa grande expérience et érudition que pour infinies autres belles et louables qualités qui étaient en lui fort recommandables.* »

Dix jours après on suivit la même route pour faire remplir la deuxième régence à Mérindol, qui était à peu près de même volée que Fontaine.

Ces installations ne furent pas plutôt faites que l'animosité entre Castelmont et ces deux savants se réveilla plus vive que jamais. L'emplacement des nouveaux Thermes fut toujours le sujet de la contestation ; et de là on passa insensiblement sur toute la pratique de la médecine. On publia de part et d'autre des brochures dans lesquelles leurs auteurs donnaient libre cours à leur animosité ; et la folle passion pour la nouveauté dont beaucoup de gens étaient engoués, fit tolérer ces ridicules et punissables emportements. Cela donna lieu au public de dire que ces écrivains avaient passé d'une extrémité à l'autre, qu'ils n'agitaient plus de l'eau, mais qu'ils répandaient des flammes. Les deux champions ne se turent qu'après qu'ils se furent épuisés en invectives l'un contre l'autre. Par ces débats ils se montrèrent également ardents, mais non pas également savants ; « car Fontaine, dit de Haitze, parut toujours universel en connaissances et un savant de premier ordre que ses propres œuvres feraientà jamais louer dans les assemblées de gens de lettres. »

Avant son exil volontaire, Fontaine avait déjà eu des chagrins domestiques; son père l'avait déshérité, et voici son testament :

« Au nom de Dieu, soit-il, amen. L'an 1588, le 27 mai... etc. A cette cause, ce considérant dis l'homme maître Jean Fontaine, ménager de la présente ville de St-Maximin, a présent détenu dans son lit malade... etc., pensant et considérant le dit testateur que maître Jacques Fontaine son fils se soit marié sans avoir tenu compte de lui ni de sa mère, n'ayant été aucunement présens, par ce moyen n'avoir prêté l'honneur et l'obédience requise, ni moins de l'avoir convié d'un verre de vin, quand il est allé à Aix ces jours passés. Et considérant aussi que le dit fils lui a dépensé aux études et à Paris grande somme de deniers, lui ayant mandé en plusieurs et maintes fois 124 écus, et auparavant fourni argent, tellement qu'il l'aurait dépouillé du quelque peu d'argent, et à présent ne daigne le secourir d'un seul denier. Et par ainsi le testateur par le présent sien dernier et valable testament nuncupatif (1) et disposition finale a laissé et lègue par droit de légat et institution particulière au dit maître Jacques Fontaine, son fils, la somme de dix écus payables dans deux ans après son décès et ce outre et par dessus les dites sommes par le dit testateur à luy fournies et dépensées, voulant que autre chose ne puisse, ne vaille demander sur ses dits biens et héredité, par quelque droit et manière que ce soit, et que avec que se soutienne pour tacite et content de ce, le faisant son héritier particulier pour les raisons susdites et péché d'ingratitude qu'il a eues envers le dit testateur comme il a dit, et après d'autres légats dit, fait et publié a été le dit testament à St-Maximin. »

Suivent les signatures des témoins et du notaire Arbaud.

---

(1) Dicté par le testateur.

Le brave homme, chargé d'années et d'infirmités, était ramolli, et une main coupable l'avait poussé à cette méchante action. S'il avait eu son bon sens, il aurait été heureux et fier d'avoir un fils savant, qui occupait la plus haute position à laquelle un médecin put aspirer.

En effet, sa longue pratique, son savoir et sa réputation valurent au professeur d'Aix le titre de conseiller et médecin ordinaire du Roi, qui lui fut conféré vers la fin de l'année 1610, à la mort d'Henri IV.

En 1611, il fut mêlé à cette lugubre affaire qui se déroula devant le Parlement et dont l'horrible dénouement démontre l'état moral des esprits à cette époque. Il fut nommé médecin-expert pour savoir si le curé Gaufredy et sa victime portaient sur eux les marques de Satan. Fontaine fit plusieurs rapports qu'il réunit en brochure. Il la dédia à Marie de Médicis, seconde femme de Henri IV et mère de Louis XIII, et qui venait d'être nommée régente à la mort de son mari.

De tous les professeurs de la Faculté, Fontaine était certainement le plus couru. Les étudiants arrivaient en foule à ses leçons. Les cours publics du XVI[e] siècle avaient rappelé le souvenir des grandes écoles de l'antiquité où de brillantes réunions venaient écouter Socrate, Platon ou Aristote.

Doué d'un grand fonds de savoir et d'érudition, le docteur Fontaine parlait aisément la langue latine ; d'ailleurs d'un esprit vif, hardi, plein d'entrain et d'action, il n'avait pas ce caquet jactancieux, vernis du savoir des autres ; tout coulait de source et de verve. Aussi cette clarté merveilleuse donnait à sa parole une puissante autorité. Il pénétrait dans l'intelligence de ses élèves, la captivait et l'éclairait. Son éloquence, il est vrai, avait de l'impétuosité, de la fougue, une certaine chaleur de sang tenant du tempérament et du caractère. Il était souvent railleur, mais cette raillerie

pleine de sel et de sens ranimait l'attention des auditeurs (1).

Sectateur ardent de la doctrine de Galien, il censura toute sa vie dans ses leçons et dans ses écrits celle de Paracelse qui faisait école de son temps.

Les ouvrages que Fontaine publia contribuèrent à la célébrité de son nom et la soutinrent même après sa mort.

Il mourut à Aix, en 1621, laissant un vide dans la Faculté, d'unanimes regrets dans toutes les classes de la société, et un nom respecté dans la science. « Il me souvient, dit le Dr Pitton, qu'étant à Montpellier, en 1648, et présent à des thèses publiques, d'avoir ouï citer Fontaine et Mérindol par Lazare Rivière, notre très honoré maître (2), connu de toute l'Europe par ses écrits, avec éloges et en ces termes : *Fontanus et Merindolus duo Academiæ Aquensis lumina et inter medicos viri optime docti.* »

Eloge d'autant plus flatteur qu'il était donné par un personnage distingué et en état d'apprécier avec justesse le vrai mérite.

Le fils Mérindol, en éditant les œuvres de son père, dit dans son épître au Roi :

« Postquam autem progressu temporis nunciatum fuit Jacobi Fontani, cujus encomium nulla ingenii humani queat implere felicitas, lugubri admodum fato cathedram primam Iatricæ professionis vacare... etc. »

Cet éloge lui était donné quinze ans après sa mort.

Les ouvrages que Fontaine a publiés sont assez nombreux. Sans compter les brochures qu'il a écrites

---

(1) Dans une de ses leçons, à propos de la rage, il disait se souvenir d'un certain paysan qui prétendait que le brevet qu'on lui avait donné pour se garder d'être mordu par des chiens était fort bon, pourvu qu'on eut des pierres à la main.

(2) Lazare Rivière, né à Montpellier, en 1589, fut professeur à la Faculté de médecine de cette ville de 1622 à 1655. Il avait succédé à Laurent Coudin.

au sujet des eaux thermales, et dont je parlerai plus loin, il nous a laissé :

I. *Discours des remèdes généraux nécessaires pour la guérison de la petite vérole, vraie peste des petits enfants.*

Aix. Tholozan, imp. 1596.

Dans cet ouvrage sur la variole qu'il dédie à Duperrier, l'ami de Malherbe, Fontaine lui dit, à propos de l'imprimeur Tholozan : « Vous ne vous êtes contenté d'avoir attiré un bon et suffisant imprimeur en vostre ville; mais à sa grande commodité vous l'avez logé dans vostre maison. »

II. *De prœdictione medica.*

Prognosticorum ad artem medicam, spectantium generalis et dilucida Perioche, ex Hippocrate et Galeno summo studio collecta.

Per Jacobum Fontanum, Sammaximitanum, doctorem medicinæ Aquensem.

Turnoni, 1597, Claude Michael, typog. (1).

L'auteur dédie son ouvrage aux jeunes Nicolas et Palamède de Fabri Peiresc, descendants de l'illustre famille de Calas (2).

---

(1) La ville de Tournon était déjà célèbre pour la typographie, bien que ce n'eut été qu'en 1586 qu'on y eut imprimé le premier livre, et deux ans après il y avait trois imprimeurs pour une si petite ville. Claude Michel qui était le plus habile typographe, imprima, en 1588, les *Confessions de St-Augustin.*

(2) Nicolas fut conseiller au Parlement d'Aix et le Mécène ou l'ami de la plupart des savants et des gens de lettres, ses contemporains. Au baptême, il eut pour parrain le premier pauvre qu'on rencontra dans la rue, suivant un vœu de sa mère. — Il forma, en 1628, le projet d'amener à Aix les eaux de la Durance et du Verdon. « *Nihil novi sub sole* »

On trouve au commencement de cet ouvrage deux éloges en vers latins de Fontaine par Tristan Théobald et un troisième par André de La Cour.

Il étudie le pronostic d'une maladie sous toutes ses faces : d'après le temps, la récidive de la maladie, sa marche, sa nature, d'après les excréments, les urines, les vomissements, les crachats, le mucus et le cérumen, le sang et les sueurs.

Puis il se demande : An æger sit moriturum, an evasurus ? — Quo tempore sit periturus æger ?

De la durée probable de la maladie, de sa terminaison, des crises.

La troisième publication par ordre chronologique parut à Avignon où il s'était retiré. Elle a pour titre :

III. *Methodus generalis cognoscendi, prœdicendi et curandi morbos, eorumque symptomata.*

Dédié au vice-légat Charles de Comitibus, évêque d'Avignon.

L'auteur signe toujours : J. Fontaine de St-Maximin. Le possesseur de ce livre a écrit à la première page : « Bon ouvrage instructif. »

On y trouve un éloge en vers de l'auteur par Guirand, et d'autres éloges par Stephan Molineus et par Antoine Bronode, candidats en médecine.

Ce livre se divise en trois parties :

La première, De cognitione.

La deuxième n'est autre que le second ouvrage dont nous avons parlé.

La troisième, Du traitement des maladies.

L'auteur a terminé cet ouvrage par des exercices sur la pleurésie et l'hydropisie.

A la fin on lit l'approbation de l'inquisiteur général de la Sainte-Foi.

Avignon, 6 novembre 1601.

Cet ouvrage de médecine pratique était très estimé de son temps.

IV. La même année Fontaine publia, à Avignon, toujours avec l'autorisation de la Sainte-Inquisition, le *Traité de la Thériaque.*

V. *De usu partium, de actione eorumdem et de motu musculorum.*

Authore Jacobo Fontano Sammaximitano ; doctore medico Avenionensi 1603.

Dédié au même évêque d'Avignon, prolégat du pape Clément VIII.

C'est une réponse au docteur Serpillon dans une dispute pour le doctorat.

Suit l'approbation de l'inquisiteur.

VI. *Libri duo de arte separatoria sive Pharmacia spagyrica immerito a veteri separata.*

Quorum Primus :

Explicat modum separandi facultatem purgatricem medicamentorum, unà cum proprio subjecto a parte eorundum fæcul lentiori.

Secundus :

Continet breve examen formularum chymicarum in quo paucis ostenditur, chymicos nihil innovasse dissentiens a veterum dogmaticorum sententia præter verba et voces portentosas.

Dédié à M. de La Cépède.

Aix, 1607.

VII. *Discours problématique de la nature, usage et action du diaphragme.*

Aix, 1611, in-12.

Cet écrit qui est de 42 pages est dédié à Heroard, premier médecin du roi Louis XIII. Il fit sensation dans son temps. Mais aujourd'hui il ne se trouve plus en harmonie avec les connaissances que les modernes ont acquis en anatomie et en physiologie.

VIII. *Deux paradoxes appartenant à la chirurgie.*

Le premier contient la façon de tirer les enfants du sein de leur mère par la violence extraordinaire.

L'autre est relatif à l'usage des ventricules du cerveau contre l'opinion la plus commune.

Paris, 1611, in-12.

Le nom de paradoxes donné par l'auteur lui-même aux propositions qu'il traite ne leur sera point contesté par le lecteur. La doctrine de Fontaine n'est fondée que sur des vues purement spéculatives et plus vaines que solides.

IX. *Phisiognomia Aristotelis ordine compositorio edita, ad facilitatem doctrinœ* (1).

Commentariis illustrata brevissimis, et propter methodum præspicuam, facillimis. Ingratiam eorum præsertim qui mores hominum præspicere student.

Ad serenissimam Reginam
Margaretam.

Studio et labore D. J. Fontani Regii medici, et Primarii Professoris in Regia Borbonia Academia Aquensi.

Parisiis

apud Joannem Paquet, via Jacobæa,
ad insigne scuti Britanniæ
1611

Cum privilegio Regis.

Cet ouvrage est dédié, comme on le voit, à Marguerite de France, reine de Navarre, fille de Henri II, roi de France. Née en 1552, cette princesse épousa

(1) Cet ouvrage m'a été communiqué par M. le marquis Meyran de Lagoy, savant bibliophile de cette ville.

en 1572 le prince de Béarn, depuis Henri IV. Le divorce sépara les deux augustes époux, et la reine mourut bientôt après en 1615.

X. *Des marques des sorciers et de la réelle possession que le diable prend sur le corps des hommes.*

Sur le subject du procès de l'abominable et détestable sorcier Louys Gaufredy, prestre beneficié en l'église parrochiale des Accoules de Marseille, qui n'a guières a été exécuté à Aix par arrest de la Cour du Parlement de Provence.

Dédié à la Reyne régente de France,

Par Jacques Fontaine, conseiller et medecin ordinaire du Roy et premier Professeur en son Université de Bourbon en la ville d'Aix.

Lyon. Claude Larjot, imprimeur de monseigneur d'Haïincourt. 1611.

Cet ouvrage a été réimprimé de nos jours et se trouve encore dans le commerce.

XI. *De l'Esgarement de la raison.*

XII. *Discours contenant la rénovation des bains de Gréoux (au diocèse de Riez en Provence), et la composition des minéraux qui sont contenus en leur source.*

Aix, 1619, in-12.

Cet ouvrage atteste l'enfance de l'art sous le rapport des connaissances chimiques et des moyens de procéder à l'analyse des substances naturelles, si perfectionnées de nos jours. Cependant il eut son utilité, comme on le verra dans la suite.

Fontaine laissa un fils, Gabriel, qui embrassa la même profession et qui sut s'acquérir beaucoup d'es-

time dans l'art que son père avait exercé avec tant de gloire. Un bon arbre produit un excellent fruit. Gabriel Fontaine ne fit pas un long séjour dans Aix, sa ville natale. Il se retira à Riez où il se maria ; puis il fut à Marseille. Mais les villes de Provence étant pour lui un théâtre trop resserré, il partit pour Paris où il mourut avec la réputation d'un habile médecin.

Il a laissé un traité intitulé : *Medicina antihermetica,* dans lequel il prétendait combattre les erreurs des chimistes (tradition paternelle), erreurs qui ne pouvaient être éclipsées que par les lumières de la philosophie.

Il ajouta à cet ouvrage l'*Apologie des humeurs* contre l'opinion de Van Helmont ; un *Traité sur les fièvres et les principales maladies du cerveau,* et une *Dissertation sur la manière de consulter.*

---

## Le docteur MÉRINDOL

1570 — 1624.

*Antoine Mérindol* naquit à Aix dans la rue des Trabaux (1) le 20 octobre 1570, pendant cette trop fameuse époque des guerres de religion. Cette année-là fut aussi remarquable par un froid extraordinaire. Le Rhône du côté d'Avignon et de Tarascon fut couvert de glace d'un bord à l'autre, et la Durance en charriait des masses considérables. Le pain, le vin, les œufs, les oranges, l'encre, etc... tout fut gelé. Aussi l'assemblée des Etats tenue le 12 octobre 1571 remarqua-t-elle dans les remontrances qu'elle fit au roi sur la misère du pays de Provence, que la violence du froid avait pendant trois ou quatre ans fait périr les orangers et les oliviers et que la récolte en tout genre avait été modique.

---

(1) La rue *Bon-Pasteur* avait autrefois deux noms : la partie supérieure était désignée sous le nom de rue du *Puits-Chaud*, et la partie inférieure s'appelait rue *des Trabaux*, du nom d'une ancienne famille qui y avait sa demeure.

La famille de Mérindol était connue à Aix par l'ancienneté de sa noblesse, et elle avait été féconde en hommes de talent.

L'abbé de Briançon, dans son *Etat de la Provence*, t. II, page 381, dit : « La famille Mérindol était une des plus anciennes de Provence, et de laquelle il y a des titres au-delà de 300 ans, et elle fut réhabilitée en 1692. Elle portait d'ancienneté pour armes : d'azur à une hirondelle d'argent volant en bande. »

Quand le jeune Antoine fut en âge de faire ses études, on le fit entrer au collège d'Aix, qui venait d'être fondé, en 1583. Les Etats généraux de Provence, pour se procurer des professeurs, s'adressèrent au général de la Compagnie de Jésus, *Claude Acquaviva*, qui ne put satisfaire à leur demande à cause du petit nombre de religieux qu'il avait à sa disposition. On mit alors le collège entre les mains des séculiers, qui l'entretinrent avec honneur et le firent prospérer jusqu'en 1620. L'illustre Gassendi en fut un des principaux régents.

Au collège il fit beaucoup de progrès dans les langues latine et grecque, ainsi que dans la philosophie. D'Aix il alla au collège d'Avignon tenu par les Jésuites pour y apprendre le latin d'une manière complète.

Après avoir pris ses grades humanitaires, le jeune Mérindol voulut aller à Paris étudier la médecine. La Faculté d'Aix, de création récente, n'offrait pas des ressources suffisantes à son esprit avide de science. Il partit pour la grande ville à cette époque où l'on faisait son testament avant de monter en voiture. Après avoir pris sa première matricule, il suivit assidûment les leçons des plus illustres maîtres de l'époque. Doué d'un esprit droit et clairvoyant, il se passionna pour cette nouvelle science, et comme il sut profiter des soins qu'on prit de son instruction, il ne manqua pas de faire des progrès rapides dans l'art important qu'il avait embrassé. Il resta deux ans dans la capitale, et l'application la plus suivie le distingua toujours de ses condisciples et lui facilita singulièrement les progrès de ses études, et les succès dans les examens. — Il y étudia aussi la philosophie sous le père Soare, et il

soutint en 1588 des thèses qu'il dédia à Alexandre Canygiani, archevêque d'Aix, qui se trouvait à Paris à cette époque.

De Paris, l'étudiant provençal résolut d'aller perfectionner son instruction à Padoue. La Faculté de cette ville était à cette époque la plus florissante de l'Italie, et était aussi réputée que celle de Montpellier. D'illustres professeurs avaient largement contribué à cette gloire universelle.

*Fallope,* qui professait dans cette école vers le milieu du XVI$^{me}$ siècle, avait attiré autour de sa chaire une foule considérable d'écoliers qui venaient de tous les pays profiter de ses leçons. Il était si connu qu'il mérita d'être appelé l'Esculape de son siècle.

*Vésale* professa dans cette université de 1537 à 1543. Et lorsque Mérindol y arriva, le professeur le plus en renom était *Massaria,* qui avait succédé dans sa chaire à *Mercuriali.*

Mérindol revint dans son pays en 1591 où bientôt après il fut reçu docteur avec éloges à l'âge de 21 ans.

Le jeune docteur avait ce qu'il fallait pour plaire. Il était né avec une imagination vive et une mémoire heureuse. Ses mœurs répondaient aux qualités de son esprit. On admirait chez lui cette simplicité antique qui a toujours fait le caractère des grands médecins. Incapable et ennemi de toute charlatanerie, il aima mieux quelquefois la laisser triompher que de se compromettre avec des envieux, qui cherchaient moins à guérir les malades qu'à se faire valoir et à s'enrichir. Cette route, qui est la moins frayée pour se faire connaître, est cependant la plus certaine et la plus estimable.

Sa tendresse envers les pauvres qu'il aidait de ses libéralités et à qui il ne refusa jamais les secours de son art, ses manières douces et obligeantes, la régularité de sa conduite, tout contribua à lui mériter une estime générale.

Les talents de Mérindol le firent connaître bientôt avec tant d'avantage qu'il fut un des médecins les plus répandus. Cette grande notoriété lui acquit une bril-

lante clientèle, qui lui donna rapidement l'aisance et la fortune. Il a pendant toute sa vie joui d'une réputation considérable, qui a grandi encore après sa mort, et son nom est arrivé jusqu'à nous parmi les plus illustres et les plus connus. La célébrité de son nom grandissant de jour en jour attira sur lui l'attention des hauts personnages de la ville. Il devint l'ami des présidents de la Cépède et du Vair à qui aucun genre de mérite n'échappait. Ces deux magistrats devinrent plus tard ses véritables Mécène. Par leur influence à la Cour ils lui firent obtenir en 1606 la seconde chaire à la Faculté de médecine d'Aix.

Mérindol accepta avec empressement cette nouvelle charge qui allait lui permettre, malgré les maigres appointements (1), d'étaler son savoir au grand jour.

Comme professeur il se distingua par la méthode, la clarté et la précision avec lesquelles il expliquait les parties de la science les plus difficiles. Ses leçons n'avaient rien de cette sécheresse qui ennuie, ni de ce faux brillant qui éblouit sans instruire. Plein des lectures qu'il avait faites, il communiquait à ses élèves ce qu'il avait remarqué de plus intéressant; il leur faisait même part des observations de sa pratique. Les ouvrages d'Hippocrate étaient excessivement de son goût, il y fut attaché plus que personne de son temps et ce fut à cette source qu'il puisa ce trésor de science qui rendit ses leçons si fructueuses. Sa mémoire prodigieuse le servait à merveille; à chaque instant il faisait des citations du Père de la médecine avec lequel il aimait à se trouver d'accord. Partout dans ses ouvrages il

---

(1) Les Etats généraux de province tenus à Aix en 1540 avaient décidé qu'on imposerait un sol par feu pour l'entretien du collège et de l'université. Toutefois ces petits appointements n'étaient pas capables de faire subsister les professeurs et aussi, pour les obliger à être plus assidus aux lectures, Jean de Durant, assesseur en 1568, proposa à un Conseil général d'imposer 600 florins sur le vin qui entrerait dans la ville, pour être distribués, savoir : 400 à deux professeurs aux lois et 200 à deux en médecine, avec toutes sortes d'immunités pour eux et leur famille. (PITTON).

parle de ce grand homme de l'antiquité avec une vénération singulière.

Il passa sa vie à enseigner, à écrire et à pratiquer, et ce n'était point l'amour de la gloire ou son intérêt particulier qui lui servirent de mobile dans ses travaux, mais le seul bien public. Aussi la noblesse de ses vues lui mérita une réputation conforme à son savoir.

Mérindol réunissait toutes les qualités qui forcent l'estime, attirent la considération, éloignent les envieux et concilient les suffrages. La célébrité qu'il acquit dans l'exercice de sa profession fit passer son nom de la ville à la Cour. *Louis* dit *le Juste* ayant été instruit de son mérite et de son savoir, le nomma son médecin ordinaire en 1616. Il dut encore cette marque de distinction à la puissante protection de son ami le président *du Vair* (1), devenu garde des sceaux, qui fit valoir ses talents aux yeux du Roi. Mérindol prêta le serment de fidélité entre les mains de Jean Heroard, qui était alors premier médecin de Louis XIII. Il servit ses quartiers durant quelques années. Et là comme à Aix il fut reconnu comme un des meilleurs praticiens de son temps, sans qu'il travaillât à faire éclater son mérite, parce qu'il en avait un véritable; sa probité et sa modestie égalaient son savoir. Aussi le docteur et historien Pitton (2), presque son contemporain, en fait-il un portrait fidèle : « Mérindol, dit-il, était affable, doux, honnête, bien fait de sa personne et de son esprit, en un mot un médecin de cœur, aussi avait-il l'honneur de servir par quartier Louis XIII, roi de France. »

Fontaine étant mort en 1621, Louis XIII nomma Mérindol pour le remplacer. Celui-ci quitta la Cour avec joie, car il allait retrouver dans sa ville natale toute sa famille, et de plus il allait occuper la première

---

(1) Après avoir été premier président, garde des sceaux, du Vair fut nommé à l'évêché de Marseille, poste qu'il n'occupa jamais, et puis devint évêque de Lisieux.

(2) *Traité sur les Eaux d'Aix.*

chaire à la Faculté de médecine. Il succéda si honorablement à son ami Fontaine, qu'il attira à ses leçons une foule d'écoliers qui y accouraient de toutes les provinces voisines. Quelque grandes qu'eussent été ses lumières, la vie active et laborieuse qu'il avait menée mina tellement sa santé que ses jours en furent diminués. Il mourut le 26 décembre 1624, à l'âge de 54 ans, universellement regretté du public et des savants de son siècle. Il avait fait un testament le 6 décembre, dans lequel il recommandait expressément à son fils, qu'il met sous la tutelle de ses frères, de faire rééditer la première partie de ses ouvrages qu'il a revue et corrigée soigneusement.

Les ouvrages que Mérindol a livrés à la publicité font preuve de son amour pour le travail et de son attachement à la doctrine de l'école grecque. Un auteur se peint dans ses ouvrages, on y discerne le caractère de son cœur et de son esprit. Mérindol parlait toujours avec réserve et modération ; jamais il ne lui échappait une parole contre qui que ce fut, rien dans ses écrits qui sentit la colère ou la satyre.

Quoique l'astrologie fut fort accréditée de son temps et surtout à la Cour (1), il ne craignit pas de fronder le calcul des astrologues et prouva très bien qu'ils sont contraires à la puissance de Dieu et à la foi des chrétiens.

Après avoir vérifié par un examen sérieux et approfondi, et le plus souvent par sa propre expérience les progrès de l'art et les découvertes de tous les siècles, il les réduisit sous des chefs particuliers.

Tous ses ouvrages furent réunis en un seul volume par les soins de Jean, son fils, habile jurisconsulte

---

(1) Les astrologues eurent longtemps en France un grand crédit. Louis XI avait Angelo Catto attaché à la Cour. Catherine de Médicis fit bâtir auprès de son hôtel un observatoire pour son astrologue.

On eut grand soin de tenir un astrologue caché près de la chambre d'Anne d'Autriche quand elle mit Louis XIV au monde.

d'Aix, qui le fit imprimer en 1633 avec privilège du roi, après l'avoir soumis à l'approbation du collège des médecins d'Aix, le 5 décembre 1632. C'est un énorme volume in-folio tout en latin et intitulé :

Antonii Merindoli, consiliarii medici, et in aquensi academia primarii professoris regii etc.....

*Ars medica* in duas partes secta, in quà non solum explicantur ea quœ ad medicinam discendam sunt necessaria ; sed multa quœ theologos et philosophos recreare valeant, continentur :

Accessit sub finem exercitationum decas unica.

Pour la postérité ce livre a considérablement augmenté la réputation de Mérindol. Ecrit avec beaucoup de clarté et d'érudition, il fut longtemps estimé des médecins savants. Il contient un traité de théorie, quelques dissertations, un ample commentaire sur la matière des fièvres, et un autre traité de la matière et formule des médicaments. Gabriel Fontaine, fils du précédent, dans son ouvrage sur les fièvres, fait l'éloge le plus magnifique de ce qu'en dit Mérindol. Il dit : « *Multi post Galenum et Avicenam in hoc subjecto multum insudarunt, quod prœ cœteris Antonius Merindolus indiciosè perfecit, ita ut nihil hac in parte ultra amplius investigari valeat. Essentiam quippe febrium plane demonstravit : differentias singulas ordinatim expressit : causas et signa tam diagnostica quam pronostica, ac demum curationem apprimè posuit.*

Au commencement de son livre l'auteur parle de l'origine et des progrès de la médecine, dont il donne une définition, et il se demande si elle est un art ou une science ; après avoir parlé du but de cette science et des diverses sectes médicales qui ont surgi depuis Hippocrate, il passe à la théorie de l'art médical. Il étudie les aliments et leur qualités, les tempéraments, les humeurs ; il décrit le sang, la bile, la pituite, la sérosité, les vapeurs, la liqueur séminale et le sang

des menstrues. Il termine ce chapitre en parlant de la conception et du fœtus.

Une autre partie est consacrée aux facultés naturelles et animales, au pouls, à la respiration et à la voix.

Dans le septième livre, précédé d'une dissertation sur la chaleur, il parle des esprits.

Les livres qui se succèdent ensuite formeraient un gros volume de pathologie générale proprement dite.

La seconde partie de ce grand ouvrage a trait aux fièvres. Leurs variétés, leurs causes, leurs symptômes communs et leur traitement général y sont minutieusement décrits. Après quoi l'auteur passe successivement en revue la fièvre éphémère, la fièvre putride, la fièvre synoque, les fièvres malignes et pestilentielles, la fièvre quotidienne, quarte, la fièvre hectique et les exanthêmes.

Et le livre se termine par un traité de matière médicale : médicaments et formules usités à cette époque.

Ce livre n'a plus cours dans la science moderne. Mais on peut dire sans crainte d'être contesté que c'est l'œuvre d'un travailleur acharné, et on est encore surpris de toutes les connaissances dont l'auteur a fait preuve. Cependant pour l'apprécier à sa juste valeur, il faut se reporter à l'époque où il a paru. Aujourd'hui, croyons-nous, bien peu de médecins auraient le courage de le lire ; il n'offre un véritable attrait qu'au point de vue de l'histoire de la science. On se demande avec surprise, je dirai même avec envie, comment s'y prenaient les savants de cette époque pour apprendre tout ce qu'ils savaient. Il est vrai que les Mérindol de nos jours aiment, je crois, la science, mais ils préfèrent les bénéfices d'une riche clientèle. Tant pis pour eux et tant pis pour la science.

Le livre commence par une épître au roi Louis XIII pour le remercier de tout ce que Sa Majesté a bien voulu faire pour l'auteur.

A la suite de la dédicace, se trouve l'approbation de la Compagnie des médecins qui exerçaient à Aix à cette époque : Grassi, Maisonner, Rippert, Honoré

Bicaïs, Franc, Martiny, Geoffroy, Camporsin, Simon, Broglia, Arlaud et François Mérindol.

Les professeurs de la Faculté furent unanimes à lui décerner les éloges suivants. Pitton dit à ce sujet : « L'éloge que l'université d'Aix lui donna par la bouche de ses professeurs royaux est si illustre et si éclatant que je croirais faire tort à la mémoire d'un si grand homme, à ma patrie et à mon histoire, si je ne le rapportai tout au long et dans les mêmes termes qu'ils l'ont laissé à la postérité. »

« Nobilissimum D. Merindolum qualem vidimus, qualem audivimus et qualem cognovimus, fideliter attestamur, inter Doctores medicos christianos, archiatrum maxime pium ; inter illustres regios professores, merito principem ; inter theoricos prope divinum ; inter praticos summe excelsum et consultissimum ; inter philosophos sapientissimum et subtilissimum ; inter philologos et oratores Tullianâ dicendi facundia et polidædalea rerum varietate ornatissimum : Cujus proinde hæc excellentissima opera regi chara, nobis desiderata, posteris admiranda, omnibus imposterum doctoribus, professoribus, studiosis, theologis, jurisconsultis, medicis potissimum, philosophis, philologis ac demum doctoribus universis in æternum profutura statuimus, ordinamus, prædicimus et pronunciamus. Ex tripode regio Universitatis Appollineæ Aquensis, kalendis februar an. 1633.

« *Signé :* Broglia, prof., et Deforesta »

A la suite, viennent une multitude d'épigrammes, d'anagrammes en vers latins, grecs ou français, toutes plus élogieuses les unes que les autres.

Il y a une anagramme latine de son frère Jacques Mérindol, prètre, un sonnet de son frère Marcellin, une ode en latin et une épigramme en grec de son neveu Mitre Mérindol, une épigramme d'un autre neveu Stephan Mérindol, et une de François Mérindol, docteur, qui était aussi son neveu.

Un autre neveu, Michel Mérindol, lui dédie ce quatrain à propos de son blason :

L'arondelle qui va d'un léger et prompt vol,
L'air la porte en tout lieu sur la terre et sur l'onde.
Ainsi le grand savoir du docte Mérindol
Sera bien veu du Roi, encor de tout le monde.

Un certain Michel adresse un sonnet au Roy sur l'œuvre de Mérindol, dans lequel nous trouvons :

Du Vair qui connaissait son prix et sa valeur
L'a despeint mille fois d'une telle couleur,
Que les marques en sont à chascun éternelles.

Les docteurs Grégoire Franc et A. Martiny adressent leurs éloges en vers latins à leur maître défunt :

« Ad perillustrem et excellentissimum philosophum, principem medicum, et professorem meritissimum. »

Les docteurs Esprit Figurat de Carpentras, Thibauld de Langres, Coren de La Tour-d'Aigues, ont aussi mis à contribution le dactyle et le spondée pour chanter les louanges du maître.

Après cela c'est l'auteur qui entre en matière par une longue préface.

Puis vient son portrait. Figure oblongue et un peu maigre, front chauve, saillant; yeux vifs, intelligents; nez marqué ; moustache retroussée en éventail ; barbe à l'Ambroise Paré; colerette ou fraise à plusieurs doubles ; robe de professeur.

Au-dessous :

Hoc erat aspectu doctus Merindolus, alter
  Urbis Sextiacæ cognitus Hippocrates :
Ars dedit, ut veluti spirans videatur in ære ;
Vivat ut æternum mensque, liberque dabunt.

Mérindol était donc d'une famille nombreuse dont tous les membres cultivaient avec succès les sciences ou belles-lettres. — On a eu plusieurs fois occasion d'observer qu'il y a des races d'hommes très vivaces ; c'est un bonheur pour l'humanité, lorsque cette propriété singulière sert à perpétuer la science et la vertu.

## DEUXIÈME PARTIE.

---

> On ne mène les hommes ni par la justice ni par la raison ; ils se révoltent moins contre le mal qu'on leur fait, que contre le bien qu'on veut leur faire.
>
> Mme DE STAEL.

Nous avons rapidement passé en revue les principaux épisodes de la vie de Fontaine et de Mérindol. Cette notice biographique est forcément incomplète, vu la grande difficulté de colliger des documents qui datent presque de trois cents ans.

Mais nous voici arrivés au côté comique de cette histoire. Si Molière avait vécu à cette époque... ! Les Eaux Thermales d'Aix entrent en scène.

Cœsar Nostradamus dit dans son *Histoire et chronique de Provence* que les Romains furent attirés dans la ville d'Aix *par la commodité des eaux chauldes et*

*sulphurées, dont on ne faict pas pour aujourd'hui l'état ni le compte qu'on devrait pour leur excellente et naturelle vertu, expérimentée de plusieurs qui s'en sont bien trouvés, et peut-estre de moi-même depuis mes plus tendres années.*

Mais depuis les Romains, la ville d'Aix, périodiquement dans tous les siècles, avait dû subir l'invasion des Barbares, dont les hordes inondaient la Provence; plus tard des dissensions intestines étaient survenues; et en dernier lieu, les guerres de religion vinrent troubler le repos de cette Province pendant toute la dernière moitié du XVI^me siècle. Le fer des étrangers, les horreurs de la discorde civile ou les torches du fanatisme religieux, furent certainement les causes du discrédit dans lequel étaient tombées les eaux d'Aix. Cependant il n'y a pas lieu de s'en étonner, puisque l'étude de la médecine avait été presque abandonnée dans l'Université de cette ville. Il n'y avait pas même de professeurs en cette Faculté, ce qui fut cause qu'en 1577 on y agrégea des docteurs en médecine étrangers pour y faire des leçons en cette science.

La négligence des Aixois avait donc conduit les Eaux Thermales jusqu'au bord du tombeau, pour ainsi dire, lorsque les médecins de la ville: Bertrand, Aimar, Fontaine, Mérindol, Grassi et Constantin, entreprirent, vers la fin du XVI^me siècle, de les remettre en vigueur. Ils s'adressèrent aux Consuls et leur proposèrent de rendre aux Thermes leur ancien lustre, en faisant construire un plus grand nombre de bains et d'une façon convenable. On ignore si ces médecins ne défendirent pas leur entreprise avec chaleur, ou si, par un défaut qui est assez ordinaire parmi toutes les nations, en France plus qu'ailleurs, de ne pas faire grand cas de ce qui vient d'un compatriote, les édiles ne se mirent pas en peine de répondre à un dessein si utile pour le public, tant il y a que cette simple proposition demeura sans exécution, car on n'entra dans aucun détail.

Peu après et en 1599, arriva à Aix un médecin piémontais du nom de *Nicolas Coningo.* D'où venait

cet homme? qui était-il? Nul ne le savait. Son premier soin fut de cacher son véritable nom, d'en prendre un plus sonore et plus en rapport avec l'élite de la société aixoise. Il se fit pompeusement appeler *le chevalier de Castelmont* et, pour donner plus de prestige à ce titre d'emprunt, il se dit « *médecin Spagyriste* » (il disait espargerique).

La Spagyrie *(ars spagirica)*, du grec *spaein,* séparer, et *ageirein,* assembler, était le nom qu'on donnait autrefois à la chimie, parce qu'elle enseigne l'art d'analyser les corps et de les recomposer.

Les spagyristes du XVIme siècle constituaient une secte de médecins qui prétendaient expliquer les changements, qui s'opèrent dans le corps humain en santé et en maladie, de la même manière que les chimistes expliquaient ceux du règne inorganique. Ils définissaient la médecine spagyrique une science qui sépare la substance pure de chaque mixte de tout ce qu'il a d'impur ou d'étranger. On l'appelait aussi *hermetique,* parce qu'on supposait, que les moyens de guérison qu'elle employait, avaient été trouvés dans les trente-deux livres d'Hermès Trismegiste, qui étaient le Code civil et sacré de la nation égyptienne.

Enflé d'orgueil et de vanité, Castelmont dit à qui voulut l'entendre, qu'il avait parcouru tous les pays pour apprendre la Spagyrie sous toutes ses faces. L'Allemagne, la Hollande, la France, l'Italie et l'Espagne lui avaient divulgué tous les secrets de cette science merveilleuse, qui était, selon lui, en train de découvrir la pierre philosophale. Comme la nouveauté plait toujours, le nouveau venu s'accrédita vite parmi la populace et même parmi quelques avocats, dont le savoir lui fut très-utile pour composer de petits libelles.

L'empirisme était en grande faveur auprès de toutes les classes de la société, et la chimie prétendait fournir à la médecine des agents merveilleux; il n'était question que de remèdes mystérieux. Les secrets étaient l'appât le plus infaillible offert à la crédulité des mala-

des; c'était à qui en chercherait, c'était à qui se vanterait d'en posséder.

Aussi la Spagyrie fut-elle bien accueillie du public vers la moitié du XVI[me] siècle. La Cour elle-même l'accepta très-favorablement.

« Le Béarnais était pauvre, mais de bonne maison. Aussi une fois bien assis sur le trône qu'il venait de conquérir à la pointe de l'épée, Henri IV voulut-il entourer sa chère santé de toutes les garanties possibles par un règlement de l'année 1599. Voici comment il organisa son service médical : un premier médecin, un médecin ordinaire, huit médecins par quartier, quinze médecins consultants, un *médecin Spagyriste* distillateur, quatre apothicaires ; un apothicaire distillateur, un premier chirurgien et un chirurgien ordinaire, huit chirurgiens par quartier, neuf chirurgiens sans quartier, deux renoueurs, un opérateur pour la pierre, un opérateur oculiste, un herboriste, un premier barbier, huit barbiers par quartier (1). »

Tel était le bilan médico-chirurgical de la Cour et l'on voit que la Spagyrie y figurait avec honneur et dans les premiers rangs.

Le Roi acceptant cette prétendue science, le public s'en engouait. En effet, l'un des traits les plus singuliers de notre caractère national c'est bien moins notre verve railleuse, que la crédulité moitié sincère et moitié goguenarde avec laquelle nous nous livrons à tous les charlatans. L'inconnu a pour nous des attraits vertigineux, irrésistibles ; l'inconnu nous fascine. Notre curiosité passionnée nous suggère que le nouveau de demain se trouve nécessairement dans l'inconnu d'aujourd'hui ; elle nous pousse à essayer de l'absurde pour voir s'il ne produira pas ce prodige d'abolir le prouvé et de détrôner le raisonnable.

Les médecins et les remèdes, qui viennent de loin, ont toujours le privilège d'en imposer aux malades,

---

(1) Ephémérides de A. Chereau.

qui sont pour la plupart crédules, et enclins au mystérieux. Nous voyons tous les jours un malade soigné par des praticiens capables et renommés, se persuader qu'il trouvera le salut dans les remèdes suspects des charlatans et des empiriques ; parce qu'il tient en grande estime « *cette recommandation de l'étrangeté, la rareté et la cherté* » dont parle Montaigne.

Un genre d'imposture fort en usage parmi les charlatans de cette époque était de se faire passer pour étrangers, ce qui leur donnait plus de prestige auprès du populaire. Ils prenaient généralement des noms italiens, l'Italie ayant la réputation de fournir les meilleurs médecins spagyriques.

Guy Patin (1), qui était compétent en pareille matière, les a maintes fois fouetté de la plus belle façon : « Autrefois, disait-il en 1646, les médecins étrangers voulant avoir de l'emploi, se disaient chimistes, spagyriques, paracelsistes, se vantaient de guérir les grandes maladies sans saigner, d'avoir de grands secrets contre toutes sortes de maux, etc... ; mais aujourd'hui nous voyons ici des étrangers très-ignorants et purs charlatans, qui n'ont point de honte et disent effrontément qu'ils sont médecins de telle Faculté. » Et plus loin il ajoute : « Ce ne sont que des misérables gredins, gens sans lieu et sans aveu, moines défroqués, fraters, apothicaires et barbiers qui promettent des secrets contre toutes sortes de maladies et plusieurs autres. » Dans une autre lettre il dit : « Notre siècle est plein de charlatans *in utraque materia medica et politica,* force tyrans et partisans règnent impunément, comme les charlatans et les chimistes tuent impunément le monde. »

Ce que disait Guy Patin vers le milieu du XVII^me^ siècle reste encore vrai de nos jours.

---

(1) Guy Patin 1601-1672, fut professeur et doyen à la Faculté de Paris.

Et dans la petite ville d'Aix seulement, sans parler des villages voisins, nous voyons le charlatanisme et le rhabillage faire effrontément à la barbe des magistrats et au mépris des lois, une guerre ouverte aux gens diplômés. Tant qu'il y aura des idiots et des crétins sous le soleil le monde ne manquera jamais de charlatans (1).

Et Guy Patin, qui ne les combattait qu'avec sa plume, disait : « Pourvu que mes pauvres écoliers profitent de mes leçons et que je leur puisse décharlataniser la médecine, je serai content. »

Le chevalier de Castelmont se posa à Aix en médecin possédant des secrets que lui seul connaissait. Mais son plus grand secret était d'avoir beaucoup de suffisance et d'effronterie, moyen toujours sûr de faire des dupes. Il mettait en pratique sur une vaste échelle ces paroles du poète latin : « Rien de plus aisé que de tirer ce malade d'affaire; il guérira, c'est moi qui vous en donne ma parole d'honneur. » (Trad. de Plaute.)

Castelmont savait aussi qu'il fallait éblouir le public. Il faisait ses visites, comme son maître Paracelse, sabre au côté, et se faisait traîner en carrosse armorié dans les rues d'Aix. Il connaissait l'histoire de cet Anglais qui était dans son lit cruellement tourmenté de la goutte, lorsqu'on lui annonça un prétendu médecin, qui avait un remède sûr contre ce mal. — « Ce docteur est-il venu en carrosse ou à pied ? » demanda le milord. — « A pied » lui dit le domestique. — « Eh bien ! va dire à ce fripon de s'en retourner ; car s'il avait le remède dont il se vante, il roulerait carrosse à six chevaux ; j'aurais été le chercher moi-même et lui offrir la moitié de mon bien pour être délivré de mon mal. »

---

(1) Ceci était écrit avant une condamnation récente pour exercice illégal de la médecine prononcée par le tribunal d'Aix.

Castelmont donnait tête baissée dans les rêveries des chimistes et spécialement dans celles de Paracelse qu'il prit pour modèle et dont il fut grand admirateur.

Paracelse, 1493-1541, avait été professeur à Bâle. Gravement assis dans sa chaire et copiant Luther (1520), il fit brûler les œuvres d'Hippocrate, de Galien et d'Avicenne à la première leçon, et il dit : « Je veux que mes fourneaux mettent en cendre Esculape, Avicenne et Galien, et que tous les auteurs qui leur ressemblent soient consumés jusqu'aux dernières particules par un feu de reverbères. »

Entre autres particularités il se vantait de guérir toutes sortes de maladies magiques par deux hexagones, en écrivant *adonaï* dessus l'un et *iehoua* dessous l'autre.

Comme son maître, Caltelmont se plaisait à vanter ses secrets et prenant le ton d'un fanatique, il joua le rôle d'un enthousiaste pour en imposer à ses contemporains qui ne le crurent que trop. Comme il n'avait que peu de connaissances des vrais principes de la médecine et qu'il était d'ailleurs d'un caractère arrogant, il ne cessa d'attaquer les médecins, qui s'avisèrent de condamner sa doctrine. Ce charlatan, ou cet illuminé, possédait toutes les erreurs de son siècle et il mettait au rang de science les absurdes prétentions de l'astrologie et de l'alchimie.

Déjà la Faculté de Paris avait condamné en 1579 cette prétendue science spagyrique en la personne de Roch le Baillif, plus connu sous le nom de la Rivière, qui était parvenu à la charge de médecin ordinaire du roi Henri IV, en pratiquant ostensiblement la médecine suivant les principes de Paracelse. Plus tard, en 1603, Pierre Paulmier, docteur régent, annonça en pleine Faculté qu'il lui arrivait souvent de se trouver en consultation avec *Quercetanus* (Joseph Duchesne), médecin spagyriste ; et il prétendit que la médecine spagyrique ou chimique n'était pas à dédaigner.

La Faculté lui répondit, par l'organe de son doyen : « Il n'est permis à aucun membre de la Faculté de faire la médecine avec Quercetanus : la médecine spa-

gyrique n'est qu'un ramassis de bêtises et d'inepties étrangères à Hippocrate et à Galien. Donc Pierre Paulmier, aux sixièmes kalendes de septembre à une heure après midi, se rendra aux écoles supérieures pour rendre compte de sa conduite. »

Ce Quercetanus avait indisposé ses confrères contre lui et s'était mis en butte à toute la vivacité de leur ressentiment, en se vantant aux dépens des autres et en se déclarant hautement sectateur ardent de Paracelse.

Paulmier, continuant ses relations médicales avec Quercetanus, fut chassé de la Faculté de Paris en 1608. On voudrait pouvoir excuser de pareils procédés. Tout ce que l'on peut dire là-dessus, c'est que la Faculté, toujours ennemie des nouveautés, tint quelquefois trop fortement à l'ancienne doctrine, et qu'il fallut du temps pour que les yeux s'ouvrissent à la lumière que les préjugés empêchaient de percer. Mais ces préjugés partaient d'un bon principe, car ils dérivaient en partie de l'inflexible sévérité de cette Compagnie contre tout ce qui a l'air de charlatanisme, et les chimistes étaient alors regardés sous ce point de vue.

Dès son arrivée à Aix, Castelmont s'aperçut bien vite du discrédit où étaient tombées les Eaux thermales. Peu instruit à la vérité, mais actif, remuant, enthousiaste, vaniteux et avide d'argent et de renommée, il se mit à vanter sur tous les tons les vertus de ces eaux et à en prôner l'usage. Il alla même plus loin, il proposa aux Consuls de rétablir les bains d'eaux chaudes près de la fontaine des Bagniers, parce que cette source, disait-il, était plus pure que celle de l'Observance (1). Il donnait cette raison, mais la vraie était que la première se trouvait plus voisine de son domicile. Cette proposition venant de son chef reçut bon accueil, sans savoir même de quelle manière il voulait faire la chose. Pareil honneur n'avait pas

(1) La source de l'Observance est la même qui alimente aujourd'hui les Bains Sextius.

été fait à la proposition des médecins de la ville quelque temps auparavant. *Inde iræ !*

La querelle s'engagea. On s'attend bien que les injures ne furent pas épargnées dans cette dispute ; comme elles tenaient quelquefois lieu de raison chez Coningo, il ne manqua pas de les prodiguer et on les lui rendit amplement. A tous les reproches généraux que de part et d'autre on s'adressait, on ajouta des accusations et des personnalités. Jamais la dignité doctorale ne fut plus compromise.

Le docteur Mérindol publia une brochure intitulée : *Des Bains d'Aix et des moyens de les remettre.* Aix, 1600. Gourraud, imp. ordinaire de la ville (44 pages). —Dédiée aux Consuls de la ville, procureurs du pays. —Il leur dit : « *Degnez-vous donc, s'il vous plait, de lire ce cayer, partant de la forge d'un de vos citoyens qui ne respire que le bien et la santé publique.* »

Il commence d'abord par faire l'historique de ces eaux ; il dit que ces bains « *douez de beaucoup de belles qualitez, incapables toutefois de prompts effets, n'ont eu la vogue que plusieurs autres de la France, d'Italie et d'Allemagne ont eu.... ;* » qu'il faut attribuer ce manque de vogue à ce que la Provence « *estant stérile en escrivains, ce subjet n'a esmeu personne* » et que s'il entreprend d'en dire quelque chose, ce n'est pas pour se faire croire plus habile, mais parce que ses loisirs lui permettent de faire voir que *des étrangers* n'ont pas qualité de démontrer aux Aixois la vertu de leurs bains. Il cherche à faire prévaloir les bains de l'Observance sur ceux de la place des Bagniers où le public se portait en foule depuis que Castelmont les avait recommandés. Il se base sur les propriétés physiques, chimiques et thérapeutiques des eaux de l'Observance. Il cite Oribase et Antillus, à propos de la diversité des eaux nitreuses, alumineuses, sulfurées, bitumineuses et autres. Il fait aussi entrer en ligne de compte la commodité et les avantages économiques du local. Il termine en

disant qu'il croit avoir satisfait au principal de ces promesses « *ayant dit mon opinion sur le tempérament, facultez et moyens de se servir de nos bains, désirant qu'ils rendent autant du profit à nos citoyens, comme j'espère, aydant Dieu, leur rendre du service.* »

Le docteur Fontaine fit paraître de son côté une apologie en faveur de la source qui jaillit près de l'Observance. Comme il était d'une humeur un peu aigre et qu'il se sentait fort par ses profondes connaissances en médecine, il traita d'abord un peu rudement l'auteur de l'opinion contraire, à l'inverse de Mérindol qui, conformément à son humeur affable et à ses manières naturellement polies, avait su conserver toutes les convenances.

Castelmont, se voyant deux adversaires de cette force sur les bras, ne se rebuta point. Etant accrédité parmi le peuple et singulièrement soutenu par plusieurs avocats qui s'étaient déclarés ouvertement pour lui, il publia un écrit farci des louanges de la chimie et de Paracelse, et dans lequel il prétendait que son avis sur les bains devait être préféré à celui de ses adversaires. C'est le *Traité des bains d'Aix et de la manière d'en user,* par le docteur de Castelmont, médecin espargerique *(sic).* Aix, 1600. J. Tholozan, imp. de la ville et du Roi (30 pages).

Il l'adresse aux Consuls d'Aix, et dans sa dédicace il prétend avoir fait de nombreuses expériences des eaux d'Aix.

—« Le philosophe Aristote, cette lumière de nature, a très bien dit que les préceptes de la médecine sont venus des expériences.....—Qu'est-ce qu'une science? C'est savoir par le long usage, par plusieurs habitudes ce qui était ignoré. » — Il dit qu'il « a expérimenté les bains en la curation de plusieurs grandes maladies. »

Dans sa préface, il prétend qu'on le calomnie en disant « qu'il vagabonde errant, sans aucun lieu, sans

résolution d'aucune demeure. » Et s'adressant à son contradicteur : « N'avez-vous jamais leu (o Monsieur qui me méprisez sans m'avoir jamais veu, conneu, ni parlé) le sophiste Philostrate en la vie de ce sorcier Apollonius en l'apologie devant l'empereur Domitien ?... » — Je suis vagabond, dites-vous, gardez que vous n'ayez Junon pour marastre et que le Ciel ne se moque de vos enfantements....—Mais il faut que vous sachiez qu'en voyageant j'ai appris à guarir les maladies cacoethes (1) et désespérées avec les secrets que plusieurs ignorent.....

« Dans une satyre ménippée, vous m'avez injurié sans m'avoir cogneu, calomnié sans occasion et argué d'ignorance et d'imposture sans jamais avoir parlé avecque moi ! Socrate ne fit pas tel jugement quand il fut prié de dire son avis d'Archélaüs, fils de Perdiccas. Je finirai ce discours par ce brave rencontre d'un grand personnage de ce temps :

Viri sunt sæpe onocephali qui numerum augerent, ut in omni hominum ordine fere sunt, quos fortunæ lubridia indices : et fruges tantum Pritanei nostri consumere nato.

Entrant en matière, il dit : « Je voudrais bien, avec la grace de Dieu, alumer un flambeau de vérité pour oster la colère et la passion à ceux qui publient leur livre sur la bonté des bains de la ville d'Aix. »

Il s'étonne qu'on ne les ait pas préconisé avant lui : — « Il y a dix ans, Monsieur, que vous faites profession de la médecine avec beaucoup de réputation, et je suis étonné que vous n'ayez découvert cette flèche de Philoctète, ce remède admirable de la hache d'armes de Telephus. Auparavant que Castelmont soit venu, vous les debviez découvrir, et que vous ayez tant tardé à escrire : vous faites ce que font les enfants

---

(1) Cacoethe se dit des plaies et des ulcères de mauvaise nature.

des vieilles comédies, après qu'on vou a découvert le secret, vous dites que vous le vouliez faire et qu'on vous a levé la parole de la bouche. »

Puis, il répond à l'allusion de Mérindol : « Quant aux étrangers, je ne crois pas qu'ils puissent rien apprendre ; mais ils ont été cause de faire rechercher la qualité des bains ; et ne faut pas les estimer moins capables pour avoir été cause de réveiller vos beaux esprits à rechercher un si riche et si excellent trésor et facile pour la santé humaine. »

Après avoir en quelques lignes flatté la populace, Castelmont parle des deux sources en litige et vante, bien entendu, la supériorité de celle des Bagniers. Il propose à son partenaire de prendre dix malades chacun et de les soigner chacun à la source qu'il patronne. « Quant à la preuve faite à l'Archevêché, elle a été faite sincèrement et non pas la vôtre. Ce n'est point tromperie ni piperie comme vous dites fort incivilement dans votre pindarisé discours. »

Il prétend que la thermalité des eaux en général tient au soufre seul qu'elles renferment, et non au salpêtre ou à l'alun.

« Il n'y a qu'un an ou environ que je suis en ce pays, je n'ai point caché l'émolument public qu'on pourra retirer de vos bains. Un médecin de Montpellier voulait empêcher que les bains de Ballaruc ne se missent en lumière, mais il fut rejeté à la confusion. »

Il termine ce chapitre en se faisant une réclame, comme de juste. Et de peur d'être ennemi mortel des Dieux, punition que le vertueux Caton infligeait à ceux qui cachaient quelque chose pouvant être utile au genre humain, il donne une liste de maladies dont on peut guérir, dit-il, par l'usage des eaux et la grâce de Dieu. Entr'autres: l'*oppillation de la ratelle,* la *suffocation de la matrice* (1), etc... sans oublier, bien

(1) Ictus sanguinis des anciens.

entendu, le *cancer,* comme tous ses confrères *hujusdem farinæ.* — Remarque générale, tous les charlatans guérissent les cancers.

A toutes ces maladies Castelmont promet, « moyennant l'aide du Tout-Puissant, aux unes, soulagement, aux autres, la guarison avec médicament de tel gout que désirera le malade, sans aucune santeur, ni vapeur, ni extorsion de ventre. »

Le second chapitre de cet opuscule est intitulé : *De quelles maladies peuvent guarir les bains moyennant la grâce de Dieu.*

Il prétend qu'en 1584, étant à Bâle pour apprendre la médecine *espargerique,* il fit connaissance du docteur Bernard, médecin de l'empereur, qui lui assura qu'il avait retiré du soufre des eaux d'Aix. — D'autres médecins, dit-il, m'ont avoué les bons effets de ces bains, et il « s'esmerveillait comme les médecins de cette ville les laissaient ainsi perdre. »

Il cite alors une kyrielle de maladies dont les noms baroques et bizarres nous semblent ridicules aujourd'hui. Ainsi : la fièvre aretique — l'aposthume aux poulmons, au foye... etc. Et s'il les rappelle, c'est pour que ses confrères « puissent librement ordonner ce qu'ils cognaistront estre propre aux maladies susdictes. »

Au chapitre suivant, il veut, qu'avant de faire usage de ces eaux, on prenne d'abord l'avis de quelque docte médecin, puis un bolin de casse simple. Le lendemain le malade se fera ouvrir la veine selon l'avis du médecin ; après quoi il usera de quelque apozème laxatif ou apéritif et puis se purgera avec quelque opiat corroboratif. Alors on reste cinq ou six jours sans rien prendre et on entre dans le bain suivant l'ordonnance.

Chapitre IV. On ne doit boire l'eau qu'à deux ou trois heures après minuit. A cette heure les eaux sont le plus chaudes, dit-il, à cause de la froideur et humeur de la lune et que les esprits du soufre abondent davantage.

Chapitre V. Le premier jour on boit six verres de quatre onces chaque — le second, neuf verres — le troisième, treize — le quatrième vingt-quatre — le cinquième, vingt-huit. — A trente verres on reste quelques jours, puis on redescend l'échelle en diminuant de la même manière qu'on avait augmenté.

Trente verres de quatre onces chaque, c'est-à-dire 120 grammes, représentent 3,600 grammes d'eau, c'est-à-dire trois litres et demi d'eau. Boire trois litres d'eau tiède à deux heures du matin..... ! — Le docteur Sangrado de Gil Blas n'était qu'un petit sire à côté de Castelmont. — Il voulait faire bénéficier le genre humain de cette parole de Pindare : La meilleure chose, c'est l'eau.

Après l'ingestion de l'eau, « il faut promener violentement et, si on ne peut aller à pied, on monte à cheval ou sur une charrette, afin que les eaux puissent faire leur opération. »

Au chapitre VI l'auteur recommande surtout de boire de l'eau de la place des Bagniers et non de celle de l'Observance, parce que près de celle-ci il y a, dit-il, une source d'eau froide, qui n'est distante que d'un pied de la source chaude.

Dans un dernier chapitre il avertit charitablement ceux qui prendront les bains qu'il ne faut pas manger de viandes fricassées à la poêle, qu'il ne faut « ni se frotter ni pigner la teste le matin. » L'exercice vénérien doit être repoussé (proh pudor!) pour les grands inconvénients qui en arrivent. Il prévient enfin le public que ces eaux ne sont aucunement propres au mal vénérien et que les bains « doivent estre un lieu chaste et net de telle vilénie. »

Enfin il termine par l'épilogue : « Ne me dites point que ce livre est petit ! Considérez qu'entre tous les livres d'Aristote, le plus petit qu'est celui du monde, est le plus excellent ; aussi l'a-t-il dédié à Alexandre-le-Grand. Je vous prie, toutefois, n'entrez pas en cette créance que le livre de M. Mérindol m'aye faict pren-

dre carrière. Et pleust à Dieu que sans émulation et sans médisance, il se fust contenté d'en dire son advis. Mais d'entrer en médisance c'est une messéance à un homme de sa qualité. Qu'il regarde si Pline s'est oncques moqué de ceux dont il a tiré ses pygmées. Il faut toutefois se garder de reconvention de peur qu'on ne die de nous ce que dit saint Augustin de Petilien : Voilà deux médisans. — S'il trouve quelque chose à redire, vienne à l'expérience et on verra sortir l'effect. »

Castelmont avait conservé dans cet écrit plus de modération que dans ses paroles afin de ne pas paraître moins retenu que Mérindol.

Celui-ci, peu convaincu par les arguments de son adversaire, vexé de lui voir étaler effrontément son charlatanisme, et médiocrement satisfait de sa remontrance finale, Mérindol, dis-je, mit une seconde fois la main à la plume. Il fit paraître : l'*Apologie des Bains d'Aix contre le sieur de Castelmont, chimiste,* (35 pages). Aix, 1600, Tholozan, imprimeur.

Dans cet écrit, où il est tour à tour railleur, sarcastique, mordant, il fait voir au médecin spagyrique par des raisons fondées sur les principes les plus assurés de la médecine, qu'il errait étrangement en s'opiniâtrant à vouloir défendre son opinion. Il combat son adversaire avec les auteurs anciens, et fait preuve d'une exubérante érudition. Il donne une multitude de citations latines, et s'il est si prodigue du latin c'est que son partenaire ne le comprenait guère et le parlait encore plus mal.

Mais je préfère lui laisser la parole :

« Tout aussi tost, monsieur, j'eus estallé mon discours des bains, le bruit fut épars par la ville, que vostre repartie estait sur la presse, armée de mille raisons contre mon escrit. J'échauffais déjà mes esprits au combat, et plein de courage vous attendais à la lutte : mais trois mois et plus se sont passés, sans voir les effects de ce bruit. Cette longueur avait presque

perdu mon humeur guérière; quand j'ai vu une copie de votre imprimé, qui en façon de cartel m'a défié au combat. Me voici paraistre *sans emprunt* pour vous répondre : encore que mon premier escrit réponde par soi-même. Car vous n'avez pour tout argument en votre discours qu'une insolente et injurieuse aigreur : hors de là vous êtes sans méthode et sans raison. Aussi m'assurant que la faiblesse d'un tel adversaire me rendrait la victoire peu honorable et le trophée désestimé, vous eussiez escrit sans réponce, si ce merité défaut n'eut enhardy votre téméraire ventance........... Vous n'avez pas encore acquis tant de la créance, qu'il soit assez de l'avoir dict pour le faire croire. »

Il l'accuse d'avoir des collaborateurs. « Ce qui est parti de votre main est aisé à reconnaître : l'ouvrage est digne de l'ouvrier. Scaliger le disait *in Epidorpidis :*

*Secum bona non ruminat ulla circulator :*
*Sed retia tendit fatuis, hiantibus que.*

Vous me nommez onocéphale, ne servant que de zéro, sans cervelle, enflé d'ire, esmeu d'envie, avaricieux et ennemy de ma patrie : qui le jugera vraisemblable. Je manque, pour vray, de beaucoup de belles qualités qui doivent accompagner ceux de mon estat; mais je ne suis pas doué d'une âme si malautrue.

*Turpis maledicentia, nusquamque ferenda*
*Sese lacerans conficit, in seque redundat.*

Une seule chose m'offense : qu'il se trouve des personnes babillardes qui vont criallant avec vous que les médecins n'ont jamais parlé de bains avant votre venue....... Sans parler de moy, messieurs Bertrand, Aimar, Fontaine, Constantin, Grassi, avec plusieurs autres qui nous ont dévancé, en ont dit assez pour esmouvoir ceux qui avaient la charge du public ; et je vais vous faire voir que vous ignorez entièrement quels sont et à quoi servent nos bains. »

Mérindol conteste la supériorité de la source des Bagniers sur celle de l'Observance et lorsque Castelmont soutient qu'il y a une source d'eau froide à proximité de cette dernière, il commet là un évident mensonge. Il entre ensuite dans une longue discussion à propos du salpêtre et de l'alun contenu dans les eaux ; à l'appui de son dire il cite les auteurs anciens : Galien, Avicenne, Pline, l'italien Manardus ; et il s'écrie :

« En quoi m'amusè-je de disputer avec vous. *Nihil habes prœter quisquilias, bone vir !* N'avez-vous pas lu dans mon discours ce que j'avais rapporté d'Oribase et d'Antyllus pour la diversité des eaux nitreuses, alumineuses, sulphurées, bitumineuses et autres. Pourquoi le taisez-vous sans y répondre....... Si vous aviez eu le bonheur que de savourer la dialectique vous sçauriez que :

*Argumentum ab authoritate negativum non valet* et moins de votre seule authorité.

Peut-être voulez-vous dire qu'il n'y a point de sources d'eaux chaudes bitumineuses. Si vous l'entendez comme cela : c'est trop d'ignorance ! Demandez à Messieurs de Montpellier, si les bains de Balaruc n'empruntent une partie de leurs facultez du bitume. La difficulté est plus grande si c'est le soufre qui donne la chaleur actuelle aux eaux, ou un feu actuel qui les échauffe. Je l'ai déjà prouvé dans ma première brochure que le soufre seul et sans feu est incapable de rendre les eaux si chaudes ; et vous-même vous dites avoir vu à Liège et à Salzbourg des eaux sulphurées qui n'étaient point chaudes. »

Il attaque ensuite Castelmont à propos des maladies qu'il prétend guérir.

« Lisant la kyrielle des maux que vous rangez sous la souveraineté de votre domaine, je suis extrêmement perplex, et débats en moy-même, s'il est possible que vous recognaissiez quelles sont les maladies que vous mettez en campagne, » et il le met en contradiction

avec lui-même pour les maladies qu'il a citées; il étaye son opinion avec de nombreuses citations de Galien. A cette époque on jurait beaucoup plus par Galien que par Hippocrate. Mérindol l'accuse en outre d'ignorer les écrits et de méconnaître l'autorité d'Hippocrate, de Galien, d'Avicenne, d'Oribase, d'Antillus, de Paul d'Egine, d'Aetius, etc.

« Doncques esloigné de la vraie doctrine d'Hippocrate et de Galien, vous ne recevez que celle de Paracelse; je veux par lui même vous combattre. Il dit en ses escrits que tous maux se guérissent par leurs semblables. *Sal suum sal habere vult, mercurius suum mercurium et sulphur suum sulphur.* Donc avec nos eaux, qui d'après vous sont seulement sulphureuses, vous ne pourrez combattre que les maladies sulphureuses; lesquelles en la doctrine de votre Paracelse sont les inflammations et les adustions. J'ai belle peur que vous ne soyez de ces disciples de Paracelse desquels il dit: *Quando quidem in meam artem et medicinam plurimi subintrant, qui sibimet ex ea perperam aliquod fundamentum faciunt, quo postmodum in archivagabundos circulatores evadunt.*

La piperie, de laquelle je vous tanssais en mon premier discours, vous a extrêmement offensé. Rappelez-vous donc que vous avez escrit que vous promettiez aux malades aux uns guarison, aux autres soulagement avec médicament selon leur goût. Mais alors ce n'est plus avec les eaux de nos bains que vous voulez guarir ces maux. »

Il le fait encore trouver en contradiction avec ses propres écrits. Castelmont veut que les malades aillent boire à deux heures du matin, et dans la même brochure il recommande expressément à ses malades d'éviter le serein. Après quelques autres critiques, toutes plus spirituelles les unes que les autres, Mérindol termine ainsi:

« Je suis lassé d'éplucher plus particulièrement vos périodes qui sont sans ordre et mal accompagnées de

raison. Vous debviez escrire plus curieusement ; une autrefois pensez y mieux........ Je vous supplie, contenez vous dans les bornes du devoir, et escrivant ne m'injuriez pas à couvert ou à découvert. Mon humeur ne me porta jamais à blâmer ceux qui font bien. Mais je ne me tairai point contre ceux qui désignent des choses préjudiciables au public. Ce zèle m'a poussé à escrire et un autre coup m'enhardira de mieux faire. Adieu. »

Cette brochure de Mérindol ne produisit pas l'effet qu'il en attendait. Le public avait déjà donné gain de cause à Castelmont ; et comme cela arrive toujours dans les débats populaires, le parti le plus nombreux eut raison. Il fut arrêté, en effet, par la commune, le 9 octobre 1600, que l'on rétablirait les anciens bains de la ville à l'endroit où était autrefois la fontaine d'eau chaude appelée vulgairement *des Bagniers,* en suivant le projet de Castelmont. On applaudit au triomphe de l'étranger ; et l'on vit même les poètes du jour chanter sa victoire de toutes les manières. Un certain Rouzeau, bourguignon, professeur d'éloquence au Collège, fut du nombre ; il le pouvait bien étant étranger, puisque les Aixois se laissaient entraîner avec tant d'aisance et avec si peu de considération en faveur d'un inconnu au préjudice de leurs compatriotes d'un mérite si éprouvé.

Rouzeau fit un sonnet qui se termine ainsi :

Et faict estait des bains en cette ville antique
Si Castelmont expert en l'art espargerique
    Ne les eust restably en düe qualité.

Aix de nom et d'effect demeure en cette sorte,
Mais un profit plus grand que Castelmont apporte
C'est que plusieurs aux bains recouvreront santé.

Dans tous les siècles et dans tous les pays la médecine et les médecins ont été toujours en butte aux traits satyriques des poètes, aux reproches du public.

Les Consuls cependant éprouvèrent quelque honte de s'être ainsi déclarés pour l'étranger, car, peu après l'acte passé avec Castelmont, on publia qu'on avait accepté sa proposition, parce que les raisons de convenance, provenant de la situation du lieu, se trouvaient naturellement en sa faveur. Ces raisons étaient que la fontaine des Bagniers appartenait à la ville; qu'étant située presque au milieu de la cité, elle était également commode à tous les habitants. Mais on négligeait à dessein de dire que ce quartier, qui était celui des boucheries, était le plus sale de la ville, et à proximité des chaudronniers, dont le bruit convenait aussi peu aux malades que les émanations putrides des boucheries. De plus, il était impossible de créer en cet endroit aucune promenade nécessaire aux baigneurs. Tout cela démontre une fois de plus qu'une idée nouvelle, telle absurde, telle insensée qu'elle soit, est sûre de faire son chemin au milieu d'une société avide de nouveauté, courant aveuglement au-devant de tout ce qui touche au merveilleux et plus accessible à la sentimentalité qu'à la raison.

Ce haut fait des Édiles occasionna la retraite de Fontaine, qui quitta la ville et la Provence.

De son côté, Castelmont, ivre de joie, se promit de remplir sa bourse par la longueur et la difficulté du travail. Quant à purifier les eaux, il n'y avait jamais songé, c'était son moindre souci. Il faut avouer que ce docteur spagyrique était peu au courant des préceptes que Vitruve (1) a donné pour la bâtisse de semblables lieux.

Néanmoins si les Consuls avaient réfléchi avant d'agir, ils auraient facilement compris que la pureté de l'air, qui est la principale cause de la bonne santé, est toujours plus grande du côté de l'Observance que des boucheries, où les ordures et les saletés du

---

(1) Vitruve, architecte romain, florissait au Ier siècle av. J.-C.

quartier l'infectaient; de plus la situation en était plus commode et plus avantageuse.

Quoi qu'il en soit, dès qu'on eut mis la main à l'œuvre, la chose ne parut pas aussi aisée qu'on se l'était promis. On trouva même que les difficultés augmentaient à mesure qu'on poussait le travail des préliminaires. Il fallait donner une face toute nouvelle à tout un quartier pressé de maisons. L'indemnité à donner aux propriétaires fit naître d'autres obstacles qui arrêtèrent les entrepreneurs. Le travail cessant, plusieurs revinrent de la prévention qu'ils avaient conçue pour le dessein de Castelmont, et on commença à comprendre que pour un pareil établissement il fallait un air pur, un endroit spacieux, tranquille, et surtout éviter une dépense excessive. C'est alors seulement que l'on sentit toute l'étendue de la perte d'un homme aussi éminent que Fontaine.

Castelmont, voyant la mauvaise tournure que prenait son affaire, essaya de raviver l'ardeur des Aixois par une autre publication : *Attestations des Cures faites par Castelmont, médecin espargerique.* Aix, 1603, 38 pages, Gourraud imprimeur.

Ce libelle a un frontispice qui représente un romain, sabre au point et sur le bouclier duquel est écrit : «*J'espère en Dieu qui m'aidera.*» Castelmont intercalait le nom de Dieu à tout propos dans ses écrits.

Dans la préface, il se plaint amèrement de ce que ses confrères médisent de lui et cherchent à lui nuire. Il prétend que, depuis trois ans, qu'il exerce la médecine à Aix, jamais personne n'a succombé entre ses mains, et qu'on ne peut pas lui reprocher des décès comme ceux du président Blanchard, du conseiller Estienne, du prévôt Ganteaume, etc... « même l'accélération trop soudaine de la mort d'un jeune escholier, frère de M. Fontaine, médecin très docte et très fameux, lequel, en pleine chaire devant ses escholiers, a détesté l'ignorance de ceux qui ont conduit cette maladie, et montrait au doigt les fautes qui y avaient été commises. »

Pour donner plus de force à ses plaintes, il adresse un huictain au peuple :

Peuple juge à ce coup, en voyant mes escris
De moy et de mon art, malgré toute l'envie
Voy sur combien de maux nous avons eu le prix
Et combien, après Dieu, nous en tenons en vie,
Le tout en peu de temps et ici dedans Aix
Il n'est mal, comm'on dit, qu'à la fin bien n'en vienne,
Quelques uns n'ont voulu me laisser vivre en paix,
A leur confusion soit cette monstre mienne.

Et il déroule tous les certificats qu'il a pu se procurer. Ils sont curieux et méritent d'être lus :

Espagnet, conseiller au Parlement, certifie que Castelmont l'a guéri d'une *intempérie du foye.*

M. de Rians atteste que le spagyrique lui a ôté en une seule nuit une *goutte au bras.*

Bouquet, secrétaire de Mgr de Crillon, dit qu'il a été guéri d'une *fluxion sur l'os sacrum,* qui le travaillait depuis trente ans.

Tous ces certificats portent, comme marque de fabrique, la phrase stéréotypée, qui était si familière à Castelmont « *par la grâce de Dieu* » où ses variantes : « *avec l'ayde de Dieu ; aydant Dieu* » etc... ce qui fait croire que c'est l'auteur lui-même, qui a dicté toutes ces attestations, s'il ne les a pas toutes signées.

De Rians confesse encore que ce médecin a guéri sa femme d'une *suffocation de matrice* avec convulsions universelles, et qu'avec ses essences et l'aide de Dieu, il l'a remise en sa pristine santé.

Il donne ensuite une longue liste de gens, qu'il dit avoir traités et guéris : *Inter quos :*

« M. l'advocat Bologne et madamoiselle sa femme pour le mal que la vieillesse admaine de l'un et de l'autre, se trouve bien de nos médicaments.

M. de Villars, d'une fièvre lente, qui peut dire grand merci à Dieu et à nos médicaments.

La femme du sieur Pierre Iguesier d'un *suffoquement de matrice,* avec convulsion universelle, guérie en une heure. »

Et de ce genre il y en a bon nombre.

« M. de Guerre, d'une oppression d'haleine déplorée, se trouva bien en deux jours.

Maistre Balthazar l'Homelin, peintre, d'une *oppilation de rate,* soulagé en quatre jours.

Madame Chevinot, pour un mal de testin guérie en huict jours, etc... »

Il paraît que la Spagyrie ne forçait pas ses adeptes à garder le secret médical.

Il pourrait, dit-il, en citer beaucoup d'autres, mais il craint de trop brouiller de papyer. Il termine en disant :

« Adieu et croyez qu'en mon art et en mon usage il n'y a rien à redire, raportant tout à Dieu. Et quant à moy je dis devant la face de tous les hommes comme Socrate : *Unum scio, quod nihil scio.* »

C'est la seule fois qu'il a dit une vérité.

Quelques années après, en 1606, la ville d'Aix rappela Fontaine et le nomma, sans concours, premier professeur à la Faculté de médecine. Aussitôt arrivé, cet honorable docteur publia son ouvrage intitulé: *Libri duo de arte separatoria sive Pharmacia spagyrica*, etc..... Aix, 1607.

Il n'en fallut pas davantage pour mettre le feu aux poudres. La querelle avait fini en 1601 faute de combattants ; Fontaine avait quitté le pays ; et Mérindol avait jugé plus digne de se taire. Cette fois elle se ralluma plus vive que jamais ; et c'est ici que la scène change : les arguments avaient été sinon toujours courtois, du moins ils n'avaient pas dépassé les bornes de la convenance. Les traits devinrent plus acérés ; les mots furent lancés avec toute leur crudité, les épithètes furent mal sonnantes et grossières ; et du

terrain scientifique où l'on s'était tenu jusque-là, on passa aux personnalités.

Castelmont, outré du rappel si honorable de Fontaine, et toujours soutenu par les amateurs de nouvelles opinions, publia cette brochure : *Dialogue apologique de la médecine Spagirique du sieur de Castelmont, médecin Spagiric, à la fin duquel se trouve un antidote domestic pour les maladies qui y sont déclairées.* Aix, 1607, 100 pages. Gourraud, imprimeur.

L'auteur dédie son œuvre à M. du Vair, premier président, et lui dit que « Dieu et le Roy l'ont colloqué et mis dans la chaire de la justice pour la manutention de la vérité. »

Dans sa préface il prétend « qu'il employe toutes ses heures aux séparations des élements des choses qui concernent l'art de la médecine, et des extractions de leurs quintessences, des arcanes, de leur magistères, de leurs élixirs et remèdes extrinsèques, comme aussi pour les employer à une foule de maladies la pluspart déplorées, lesquelles par la grâce de Dieu, avec leurs pronostiques ont été par iceux expulsées.

Le dialogue se passe entre Castelmont et Chambellan. Ils débitent l'un et l'autre un tas d'inepties à faire rire Héraclite lui-même, qui pleurait sans cesse.

Ils prétendent que l'astronomie est la seconde force de la médecine ; parce qu'elle contient la connaissance de l'air, du ciel et de leurs admirables cours, « desquels viennent, sçavoir : du ciel, la peste, la pleurésie et autres, et de l'air, la fièvre..... Le mouvement arteriel est la vraye eclyptique du zodiaque en l'homme... L'Alchimie ou Spagyrie est la troisième force de la médecine.... » L'auteur cite une foule de noms tels que: « Alexandre, roy de Macédoine, Suydas, Pline, Roger Bacon, Jean Piccus Mirandula, etc... qui ont sçeu et prisé cette science et que par elle l'ombre de leurs noms fait rougir de honte les plus hupez des ignorants qui y veulent contredire. »

La quatrième force c'est la vertu « laquelle doit embrasser d'un indissoluble lien le médecin avec les trois susdites jusqu'au tombeau. Cette dernière pour cejourd'huy en la pluspart n'est ornée que d'ignorance, imposture, envie et avarice... » Et Castelmont détaille chacun de ces ornements d'une manière si bizarre qu'on rit tout le temps.

« De même qu'il y a sept jours dans la semaine de la création, il y a un même nombre qui fait le degré scalaire de l'homme :

Le 1er c'est la pierre physicalle, seul subject de toutes les vertus naturelles et transnaturelles.

Le 2e, les deux qualitez chaleur et froideur.

Le 3e, la liqueur, le soulphre et le sel.

Le 4e, les quatre fantaisies ou actions de l'âme qui sont melancolique, cholérique, sanguine et phlegmatique.

Le 5e, les cinq sens : le goust, l'ouy, la veue, le sentiment et l'olfact.

Le 6e, l'entendement, la mémoire, le sens, la vie, le mouvement de l'essence.

Le 7e, le cœur, le cerveau, le foye, le fiel, les poulmons, les reins et la ratelle.

C'est là le nombre complet appelé clymatérique ou scalaire par Aulu Gelle. »

Et faisant allusion à ses détracteurs il crie victoire en disant :

*Non his stimulamur inulti*

Dans le courant de ce dialogue, Castelmont maltraite non-seulement l'ancienne médecine mais encore les médecins, surtout Fontaine, contre lequel il vomit toutes sortes d'injures grossières ; il le traite d'ignorant, d'aboyeur, etc... Il attaque les Universités en général et celle d'Aix en particulier, où, prétend-il,

on ne fait que des babillards. Il ose même dire par forme de pronostic « ou que le monde ne durerait pas ou que le vieil rabillage de la médecine périrait, quoique tous les morgants qui la professaient fissent. »

Le professeur Fontaine, occupant la première place à la Faculté, crut qu'il était de son devoir de répondre. Cette violente apologie avait rouvert sa plaie mal cicatrisée. Ardent et redoutable partisan des doctrines hippocratiques, il lança à son adversaire une nuée de traits satyriques, spirituels et caustiques. Il le fouetta comme un écolier, donna en passant de furieuses atteintes à la chimie, le traita de plagiaire et répondit à ce fou selon sa folie. C'est par cette brochure que les Aixois apprirent enfin la véritable origine et le véritable nom du charlatan piémontais.

Il repartit donc au spagyrique par un écrit intitulé : CORRECTION *par manière d'enseignement du dialogue apologique du sieur se disant de Castelmont, médecin spagyrique*. Aix, 1607, 130 pages. Tholozan, imprimeur.

A mesure que la querelle s'envenime, le nombre de pages augmente.

Fontaine lui aussi dédie son ouvrage au premier président du Vair et lui dit :

« La bénignité de l'ombre de Votre Grandeur faict que bien souvent les chiens et les lièvres y hébergent ensemble. » Castelmont l'a traité d'aboyeur, mais il dit qu'il ne répondra pas aux injures qu'il laisse aux tripières, et qu'il ne prendra que le fond de la question.

De tout temps il y a eu des sectaires en médecine. Hippocrate a combattu les Cnidiens, Galien a confondu les Empiriques et les Méthodiques. « Les sectaires de ce temps, comme avortons et bastards de la vraye médecine, tirent leur source du renommé Trismegiste et appellent leur doctrine *Hermetique*, les autres se nomment Spagyriques, parcequ'ils séparent et assemblent ; ils n'osent même plus invoquer Para-

celse, puisque l'alchimiste Libavius dit qu'il a confondu toutes les sciences.

Il y a un petit débordement en cette ville d'Aix né de la secte paracelsique, contre lequel serait bon de faire un rempart, de peur que par la fausseté de la doctrine et cures impertinentes, ils ne gâtent la santé des habitants d'Aix.

Hippocrate dit dans son premier aphorisme que le jugement particulier des choses est très difficile; c'est ce que n'a nullement *messer Nicolas Coningo* se disant de Castelmont..... Tout le monde le pelaude (1) et justement. Pourquoi parle-t-il? pourquoi écrit-il? Ne sait-il pas que tant que le sot et l'ignare ne dit mot, il tient la mine d'un sage. Le bon Harpocrate (2) s'émerveillait que plusieurs escrivaient des livres en l'art de bien dire, et personne ne disait mot de se bien taire.

*En boucco sarrado non intron mouscos* (3). »

Fontaine se livre à une longue discussion sur ce qu'il y a de vrai, de positif ou de conjectural en médecine, puisque Castelmont prétend qu'elle est certaine: « Quand vous dites qu'Hippocrate, Galien et Avicenne ont escrit qu'il est impossible de faire une doctrine certaine en médecine, reconnaissez l'humilité de ces braves et incomparables esprits et souvenez vous que

*In animam malevolam (id est) superbam non ingredietur sapientia.*

Le médecin est juge souverain et en dernier ressort; il n'a (dict Hippocrate en son livre de la loy) autre punition des fautes qu'il commet que l'infamie, laquelle

---

(1) Au fig. battre, étriller, écorcher.

(2) Représentait chez les anciens le Dieu du silence

(3) Les mouches n'entrent pas dans la bouche fermée.

n'offense jamais ceux là qui en sont remplis et farcis comme les Spagyriques et Paracelsistes. »

Il lui rappelle que, comme étranger, il n'a pas le droit d'exercer en France, et il lui cite une ordonnance royale d'Henri III (Etats de Blois) qui défend d'exercer la médecine sans diplôme.— Outre ce décret, il y a eu un arrêt du Parlement d'Aix, 6 septembre 1569, défendant aux étrangers d'exercer dans cette ville sans avoir obtenu une licence. — Le Parlement de Paris rendit en 1581 un arrêt conforme au précédent et par lequel Roch le Baillif de la Rivière, paracelsiste, fut banni de France.

Donc Coningo n'avait pas le droit d'exercer à Aix.

Dans un autre chapitre, Fontaine lui dit : « Vous ne savez parler ny ratiociner (1), on ne dit pas en français *consister de la matière,* pour dire estre composé de la matière, car consister veut dire estre : ha ! mon Dieu ! qu'il y a de peine de dresser un âne au manège. »

Il entâme ensuite une dissertation sur la matière, l'âme, les aliments, etc.....

« Je suis assuré que vous direz que tous ces arguments sont sophistiques et quand ils seraient vrays, que vous nous attendez à la pratique. Vous prétendez que aucun de nous n'est capable de vous examiner, parceque nous ignorons vos termes. Quelques uns l'ont avoué , dites vous. Ceux qui l'ont avoué se moquaient de vous. Et de fait après vous avoir fréquenté et reconnu que vous étiez une buse, ils vous ont délaissé, hormis feu M. Ranguizy auquel vous aviez promis la guérison de l'ulcère de sa vessie ; mais il n'y a pas eu de remède, et cependant vous prétendez tout guérir.

Souvenez vous du chirurgien qui vous pansa d'une esquinancie à votre retour d'Espagne, pour la cura-

---

(1) User de raisonnement.

tion de laquelle il vous saigna au bras et à la langue. Néanmoins vous avez dit au public qu'il ne faut jamais user de la saignée. De plus vous n'avez pas voulu vous servir d'aucun remède spagyrique. Allez vous cacher et ferez mieux !.....

Vous prétendez que dans l'Université nous ne faisons que des babillards; venez y pour vous défendre puisqu'on vous y étrille. Les marmitons, qui servent aux escholiers de l'Université, ont de quoi vous enseigner dix ans, âne d'Arcadie. Si je parlais à gens de mesme estoffe, je quitterai l'étrille.......................
.........Mais allez y tout bellemment, *messer proto medico,* car le chemin est raboteux. J'ai mon nom propre et mon surnom qu'on connait bien. Votre titre sans nom propre est malicieusement usurpé. Mais nous savons que votre nom est *Nicolas Coningo.* N'avez vous pas honte de prendre pour vos armoiries trois montagnes et une couronne de comte? Je pense que vous prévoyez de finir vos jours sur le copeau d'une montagne en gardant les brebis........... J'ai fait d'amples recherches touchant l'influence des astres en un livre que je mis en lumière à Paris en 1581 contre un paracelsiste nommé Roch Baillif de la Rivière. J'y renvoie ceux qui voudront plus amplemment éplucher cette matière. Il y en aura assez pour messer Nicolas Coningo. A petit mercier, petit panier.......

Hé! piedplat du Piedmont! Les artères tiennent et reçoivent le mouvement du cœur, lequel est premier selon la nature et non selon le temps..........

Je gage la moitié de ce que lui rend la comté de Castelmont qu'il ne sache ce que c'est que le pouls........ Il a voulu parler de crise, pour avoir la réputation de savoir en médecine. O brave médecin d'eau douce! La crise est le combat que la nature et la maladie font es corps malade, auquel ou nature demeure victorieuse et la crise est salutaire, ou elle est vaincue et la crise est mortelle. L'issue du combat, qui est comme la décision du juge attendue par les deux plaideurs, s'appelle crise, du grec *krisis* jugement. J'ay tort de lui en tant

apprendre, car il en sçait bien abuser..................
Je pense que cet homme a toujours gardé des vaches au Piedmont, hors du temps qu'il a demeuré en cette ville. Si du temps que vous gardiez les vaches en la comté de Castelmont vous eussiez appris la dialectique......... » Puis il s'étend longuement sur les crises. Il tourne son adversaire et le retourne dans tous les sens en le confondant par sa propre doctrine et par de nombreuses citations de Galien, d'Avicenne, d'Averrhoès.

« Cela me fait souvenir d'un bon homme de chirurgien, qui n'entendait pas beaucoup en son art, estant appelé pour la cure de quelque maladie avec un autre chirurgien docte et habile, le bon homme disait que quand il panserait des malades avec ce docte chirurgien il ferait des miracles. Ainsi Nicolas Coningo quand il parle par la bouche de Paracelse, il est un grand œnigmatique, au reste aussi grossier que son maître. »

Fontaine revient sur Roch le Baillif à propos de la science des paracelsistes : il dit que celui-ci interrogé devant messieurs du Parlement de Paris par un docteur de la médecine nommé Marescot, il ne sçut reconnaître le pourpier et la porée.

A propos de la vertu, quatrième estançon de la médecine de Castelmont, Fontaine lui dit qu'il darde furieusement et inconsidérément ses vitupères contre les médecins à la façon des ignares. Il lui reproche de procéder du particulier à l'universel, car le musicien rauque et mal chantant ne fait pas que l'art de la musique soit mauvais ; de même les mauvais médecins ne font pas que la science médicale soit mauvaise.

« La timidité est une marque de l'impuissance de l'entendement. — La présomption est un argument de l'ignorance. — L'ignorance amène le manque de confiance en soy-même. — Les sophistes fuient la consultation des doctes médecins ; ils louent leurs cures au déprisement de la pratique des autres, témoin le cata-

logue de Castelmont, marque suffisante de la sophistiquerie. D'après cela on peut définir le médecin sophistique un ignare de la médecine, timide, présomptueux, eshonté, somptueux en habits, enflé en gestes du corps et en paroles, en apparence médecin, en vérité une vraye buze. Vous reconnaîtrez les vrais médecins par la modestie de leurs accoutrements, qui n'ont aucune superfluité ni bombance, mais ressentent plutôt les habits d'un homme prudent et docte. »

Il fait alors un tableau saisissant du vrai médecin. Hippocrate a dit : le médecin sage et philosophe est semblable à Dieu.

« Si on vous regarde de près en ce miroir, on vous reconnaîtra rempli de sophistiquerie et revêtu des plumes d'autrui, comme la corneille d'Esope : témoin votre livre des bains de cette ville, auquel vous avez mis mot à mot plusieurs chapitres que nous avons trouvés dans le *Discours des deux fontaines médicinales du bourg d'Encausse en Gascogne* fait par M. Louis Guyon Dolois, médecin de Luzarches en Limousin. — Le livre de Roch le Baillif a contribué beaucoup à la fabrique de votre dialogue. Au reste la pièce d'or portugaise de 30 écus a été souvent fondue et refondue sans changer de figure, c'est de quoi vous les leurrez.

Con arte et con inganno
Si viue il meso anno
Con inganno et con arte
Si viue l'altra parte;
Fra cosi se va in casa dal diavolo (1).

Mais qui n'y croit n'y est pas tenu. »

---

(1) Avec le savoir faire et la tromperie
On vit la moitié d'une année
Avec la tromperie et le savoir faire
On vit l'autre partie ;
Avec cela on s'en va au diable.

Fontaine attaque ensuite Coningo sur l'aphorisme qu'il a avancé : *similia similibus curantur*. Celui-ci dit que les maladies viennent de la corruption, cependant il prétend les guérir par des essences qui sont pures; la guérison se fait donc par les contraires. « Et si vous lisez Hippocrate au 6me des épidémies vous y verrez que la nature guérit les maladies et vous serez contraint de confesser que les maladies ne guérissent que par les contraires, car il n'y a rien de plus contraire à la maladie que la nature elle-même.........

Je ne sçay ce que vous barbouillez en la page 43 touchant les apothicaires d'aujourd'hui, de demain et d'après demain de la ville d'Aix. Ils vous défient en toutes les opérations de l'alchimie qui appartiennent à la médecine................ Vous prétendez avoir vu la pierre philosophale entre les mains de M. de Mondrouille à Nancy. Si vous l'aviez, vous auriez du guérir quelque grand personnage atteint d'une grave maladie; cela vous aurait fait du bien. Je pense que vous l'avez toute employée en la transmutation de la lune en soleil pour avoir une plus grande lumière chez vous.

Nos apothicaires n'entendent rien à votre transmutation des métaux de laquelle on disait au temps jadis :

Soufflez enfants, je vous en prie,
En toute espèce de métal
Puisque la fin de l'alchimie
Est le chemin de l'hopital. »

Comme Castelmont lui a dit des injures personnelles, Fontaine ne l'en tient pas quitte à si bon marché; il le raille très gentiment sur ses aventures galantes.

« Le plus grand désastre qui vous soit arrivé est celui, quand on print tous les moyens de feu Joseph Barbier, sieur de Castelmont, lesquels vous appartenaient aussi bien qu'à moi le trésor du Grand Turc.

Vous eutes aussi une mauvaise secousse lorsque vous panssiez la pauvre Bonnette, sur le point que Mars et Venus estaient en Germini, qui vous incitèrent, et selon votre opinion qui vous nécessitèrent de vouloir mettre le bec de votre alambic naturel dedans le récipient de la pauvre malade, dont vous en futes accusé, et les procédures sont encore en quelque lieu que nous savons bien........ » L'Ecriture l'a dit : *Sub te erit appetitus tuus, et tu dominaberis ei, astra inclinant, sed non necessitant.*

« Vous faites un secret de vos remèdes, et vous ne voulez pas qu'ils soient inscrits sur le livre de l'apothicaire, mais nous savons qu'un seul fer vous sert à ferrer tous les anes du monde, duquel néanmoins vous faites payer 4 écus et plus quand il se peut.

Qui reçoit mal ne peut bien dire. »

Cette réplique aurait été sublime, si l'auteur ne fut pas sorti des justes règles de la critique ; si en poursuivant sa pointe, il n'eût donné libre carrière à son ressentiment, et répondu aux injures de crocheteur de son adversaire.

Coningo, peu étonné par cette rude repartie, se mit aussitôt en état de la repousser d'une semblable manière, d'autant mieux qu'il se voyait soutenu par des gens accoutumés à défendre les causes les plus mauvaises et qui même l'aidaient de leur plume. Avec ce secours il ne fut pas longtemps à rendre la pareille à Fontaine par un écrit tout étincelant de satyres et de grossièretés. Il l'intitula : Le Gourdin de la correction *de maistre Jacques Fontaine docteur médecin contre le dialogue apologique du sieur Castelmont médecin spagiric par le sieur de Castelmont. Aix* 1607. 132 pages.

Cette fois-ci il n'y a pas le nom de l'imprimeur. Avant c'était Courraud, qui prêtait ses presses aux

élucubrations de Castelmont, tandis que Merindol et Fontaine se faisaient imprimer par Tholozan (1).

L'ouvrage n'est dédié à aucun personnage. En manière d'épigraphe l'auteur donne ces vers de Plaute :

Ego male loquendi, vobis nescivi viam,
Nunc vos mihi amnes estis,
Vos certum est sequi :
Si bene dicetis, vostra ripa, vos sequar,
Si male dicetis, vestro gradier limite. *(In penulo).*

Dans son avant-propos il raconte la fable d'Esope : *la grenouille qui veut devenir aussi grosse qu'un bœuf,* et lui compare Jacques Fontaine qui, dit-il, est boursoufflé de présomption.

« Il fait sonner le tocsin de toutes les paroisses de son diocèse, armer tous ceux qui relèvent de ses humeurs, braquer tous les canons de son arsenal pour perdre et ruiner toute la Spagyrie en la personne de Castelmont....... Mais toutes ses rodomontades ne sont que vains soupirs d'un Lydien effeminé ou de quelque couion Pysandre qui n'ose regarder le ciel que par une lucarne. ....... Je me ressens extrêmement votre obligé sans cérémonie ; mais bride en main je vous supplie,

---

(1) Maillou fut le premier imprimeur d'Aix. Il avait donné au public, avant 1586, les ouvrages de J. de Beaufort, médecin de la ville. Courraud fut nommé, en 1595, imprimeur de l'Hôtel-de-Ville avec gages fixes et le logement au collège Bourbon. Mais comme il ne tint pas ses engagements, le Parlement, à l'instigation de Duperrier, l'ami de Malherbe, fit venir de Lyon Jean Tholozan avec lequel il fit un traité en 1597 et la ville traita aussi avec lui en 1598. Duperrier le logea dans sa maison ; et à ce propos le docteur Fontaine lui dit, en lui dédiant son discours sur la petite vérole : « Vous ne vous êtes contenté d'avoir attiré un bon et suffisant imprimeur en vostre ville. Mais à sa grande commodité vous l'avez logé dans votre maison. »

Tholozan fut l'imprimeur officiel, ainsi que les David ses descendants qui ont subsisté à Aix jusqu'en 1786.

ne me faites point perdre du temps à descrire le lion de Riolan que j'aurai d'un libraire aussi bien que vous, autrement je me vois nécessité de vous rompre la lyre sur vos oreilles, comme fit Hercule à Linus pour payement de sa méchante pédagogie. . . . . . . . . .
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
Vous vous veautrez en des discours si sales parmi la jeunesse, que ma plume s'en salit de les escrire, entr'autres que vous teniez des pensionnaires à Paris, qu'à la moindre veue des belles dames de là, vous tombiez à tout moment en une si fréquente satyriase, qu'à la parfin elle . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . et ce pour réponce du bec de l'alambic. »

Il accuse Fontaine d'être fils d'un meunier, d'un mercier ou d'un jardinier. Il lui reproche aussi d'avoir été déshérité par son père pour s'être marié sans son consentement ; et il ajoute que la Cour du Parlement par arrêt du 13 décembre 1597 a biffé ses armoiries.

Voici le texte de cet arrêt :

« Dit a esté que la Cour faisant droit sur la requête de querelle du dit Guiremant contre le dit Fontaine touchant la peinture et prétendues armoiries dont est question pour les causes etc..., condamne le dit Fontaine en 10 écus envers le Roy sans plus grande et pour cause, et 20 écus envers le dit Guiremant pour tous ses dommages, intérêts et injures, et ordonne que la peinture faite en forme d'écusson sera déchirée présentement par le premier huissier de la dite Cour. »

Le reste de la brochure est sous forme de dialogue entre Castelmont et Chambellan.—Peu nous importe, l'auteur est toujours le même.

On lui a reproché de ne pas savoir le latin ou de le savoir très mal ; il se pique d'honneur, et à chaque instant il fait des citations grecques ou latines ; c'est

un galimatias d'un bout à l'autre, c'est à n'y rien comprendre.

Il ne répond à aucun des arguments sérieux que Fontaine lui a décochés. Il passe alternativement de la Spagyrie à Paracelse, de Paracelse à l'Alchimie et vice versà, et il dit :

« La douce et coulante rivière de Spagyrie est une nette et immortelle nymphe qui n'admet à soy aucun homme rationel, mais bien le mental s'il faut ainsi parler, assez rare pour le présent.

Il appelle Fontaine « brave chevalier de la chaire percée » et lui reproche d'avoir sa robe toujours crottée jusqu'aux fesses (à cette époque les médecins faisaient leurs visites en robe) et d'avoir emprunté soixante écus pour aller à Avignon.

Castelmont cherche à réhabiliter Roch le Baillif en disant qu'Henri III roy de France et de Pologne voulait le retenir pour son médecin ordinaire. Dans le courant de sa brochure, il revient à chaque instant sur Paracelse et il donne les épitaphes, qui sont sur son tombeau à l'église Saint-Sebastien à Strasbourg.

En parlant de la magie il dit : « Elle est la maistresse et la doctoresse de la médecine et des choses par lesquelles on déchasse les malades, et non pas Avicenne ou d'autres, car elle est du tout diligente et sage rechercheresse et inventrice de toutes les choses qui nous sont cachées. La magie doncques est l'anatomie de l'art médical. »

A propos des crises il enseigne que les sueurs copieuses démontrent une grande quantité tant aqueuse que subtile et une force de la vertu liquefactive et expulsive et une rareté et débouchement des pores... etc et ainsi de suite pendant de longues pages.

Il reproche à Fontaine, qu'il appelle tout le temps maître Jacques, de parler beaucoup trop « de perdre beaucoup de paroles, qui si elles étaient chères il

devrait en faire quelque magasin. » Pour s'excuser du plagiat dont Fontaine l'a convaincu, Nicolas Coningo dit que Galien a signé beaucoup de livres de son nom après avoir effacé le nom des auteurs et il ajoute : « La pluspart des oraisons que Cicéron même déclamait ne venaient-elles pas de son Tyro (1).

Il termine cette violente réplique par une dernière attaque personnelle. Il reproche à Fontaine d'avoir causé à une servante l'hydropisie naturelle de neuf mois pour un millier d'épingles.

Sera quidem, manet ira tamen. »

Fontaine, qui voulait pousser son ennemi jusque dans ses derniers retranchements, riposta immédiatement par la brochure suivante :

*Première partie du remède contre la violence du gourdin du comite* (2) *Nicolas Coningo se disant de Castelmont, composé par J. Fontaine, professeur, contenant plusieurs belles et rares vertus de l'autheur du gourdin, ensemble beaucoup de témoignages signalés de la prudhommie de l'impie Paracelse. Le tout adressé à ceux qui prendront plaisir de le lire. Aix. Tholozan imp.* 1607. 38 *pages.*

Dans cette brochure l'auteur est tour à tour sarcastique, railleur et mordant. Il a bien saisi la gamme qu'il aurait toujours dû chanter avec son partenaire. Jusqu'à présent il avait eu le tort de considérer Coningo comme un homme sérieux.

---

(1) Tullius Tyro était esclave de Cicéron ; et comme il écrivait très bien et très vite, son maître en fit son secrétaire ; plus tard il l'affranchit.

(2) Comite, du latin *comes*, mot très usité à cette époque pour désigner les gardes chiourmes qui étaient armés d'un gourdin.

AVIS AUX PARACELSISTES.

« Pour garder de vous ennuyer je vous envoie cette première partie contre votre gourdin, au premier jour vous aurez l'autre, en plus long discours. »

Avant-discours contre la corneille d'Esope et ses amplumeurs. Pour se moquer du latin de Castelmont Fontaine fait le suivant :

« Parlas à d'asès, vous rendran de.........
Pou, pou bombardœ de tota parte petabant.
Et tuba terribili sonitu tarantara parlat,
Atque tabussabant per campum tympana plura.

« Les effeminés et les fainéants ont cela de propre de recourir aux injures lorsque les raisons leur manquent. Il fallait répondre au fond des questions et non pas comme un autre Patacion me calomnier faussement.

Je ne suis pas exhœredé (Dieu mercy), j'ai tiré 10 écus de mon patrimoine que j'ai bien multipliés depuis, sans souffler ; et vous soufflez toujours et toujours plus miserable.

C'est un heureux advantage.
Qu'un alambic en partage :
Un fourneau mercurien,
Pour de toute la substance,
Tirant une quinte-essence,
Multiplier tout en rien.

En l'arrêt de mes belles armoiries, qui ont été vérifiées longtemps après iceluy, par le malheur de l'accusé, il y a sans note d'infamie, dont vous êtes faussaire et par conséquent punissable. Si les armoiries eussent demeuré hors de l'église, comme vous, je n'eusse pas eu l'émande, mais elles causèrent de la risée parcequ'il n'y avait pas davantage d'argent.......

Je quitte les reniements et les jurements à ceux qui manient le gourdin. Quant au reste de votre avant

discours, que mes envieux ennemis trouvent savoureux (à la façon des femmes enceintes qui préfèrent les mauvaises viandes aux bonnes) il n'y a rien de plus sale et puant................. etc. »

Cinq ingrédients ou chapitres composent cette brochure de 38 pages.

Dans le premier, Fontaine rappelle l'origine de la lutte. « C'est Nicolas Coningo nouvellement fait maître du gourdin, comme comite bien expert, qui a ouvert le feu, en polluant et profanant la très honorable et très excellente Faculté de médecine.

Nous l'avons chargé alors de quelques épithètes, lui qui vitupérait la doctrine d'Hippocrate et de Galien. Il a renasqué, juré comme un comite et dressé une grande plainte, dans laquelle il dit que dans un discours sur la médecine on l'a attaqué en particulier. »

La Faculté de médecine a chargé Fontaine de lui répondre. « Si je l'ai accepté, en quoi ay-je failli? N'ay-je pas bien estrillé l'âne?

Coningo alors a tourné désordonément son sale et puant discours à la clouaque des pouilles, pour courcailler au centre de son pourrissant séjour, et donnant carrière aux mensonges comme un cascadenti, il a forgé et ordy d'icelles un fouet de galère, quand il a leu ce mot de *correction par manière d'enseignement.*

Je n'ai pas senti les coups de gourdin. Aussi n'ai je point perdu les poils de mes sourcils comme vous. Si j'eusse gardé la rature des miens, j'en aurai pu faire une corde suffisante pour presser les veines jugulaires et les artères carotides de tous les paracelsistes du monde. »

Au deuxième ingrédient : « Vous commettez (grand comite) une lourde faute quand vous pensez d'avoir été grandement injurié en la correction qui vous a été faite par manière d'enseignement. Votre imagination

est corrompue, puisque vous ne savez pas discerner l'injure de ce qui ne l'est pas. En vous ne se trouve rien qui vaille. Le soldat espagnol disait qu'estant tout cœur il ne voulait aller à la guerre de peur d'être mortellement blessé. Au contraire vous qui êtes corrompu, l'injure ne saurait brescher. »

Il le raille très agréablement sur son cimeterre qui pend à son beaudrier et qui bat ses flancs martiaux, ainsi que sur les leçons d'escrime qu'il prend.

« La commodité de la vie embrasse les biens de l'ame, du corps et de la fortune. Et si l'on vous appelle menteur, pipeur, flatteur, ignare, boutefeu de Vénus, fardeur des femmes, souffleur..... etc. Ce sont les qualités de votre ame, et ne pouvez dire que cela soit mépris.

Pour le corps, votre santé n'est que trop bonne, on ne méprise pas votre beauté, si vous n'aviez les sourcils pelés et ne fussiez camus.

Quant à vos sentiments je ne puis les juger, si ce n'est que le plus souvent la lune, qui suivant vous domine sur le cerveau, cède la place à Bacchus; de façon que vous n'êtes jamais en bon sens (1)..........

Vous etes incommodé parceque vous avez laissé vos moyens à Turin. Confiant en l'agilité de votre corps et ne voulant pas être assujetti à passer par les portes de la ville, comme font ordinairement les bêtes vous avez sauté les murailles. »

Troisième ingrédient: « A la vérité vous estes le plus heureux des hommes. On dit partout que vous faites

---

(1) En cela Castelmont suivait l'exemple de son maître. Paracelse, en effet, après avoir bu de l'eau jusqu'à 25 ans s'adonna à la boisson le reste de ses jours. Il parait que la nuit il se levait, la tête pleine des vapeurs du vin, saisissait son épée avec furie et poussait des bottes contre la muraille ou contre son ombre. Horace avait raison en disant que l'ivresse pousse le lâche au combat: *in prœlia trudit inertem.*

des livres..... Vos livres sont pleins de grec et de latin et cependant c'est à peine si vous savez lire et écrire.....

Pour ce qui est de votre pratique médicale je ne veux pas faire un role de ceux que vous avez notoirement fricassés. Et puisque vous me reprochez cela, je vous défie de rendre compte publiquement de vos malades, comme je ferais des miens, si on le désire. Vous estes un hibou : *qui male facit odit lumen*....................
Il n'y a tour de passe-passe que vous ne sachiez faire. Vous avez un cousin à Venise, qui court sur la corde comme un rat de grenier. C'est encore un secours en votre extrême nécessité. Toutefois parceque vous avez pris le titre de médecin spagyrique, il ne serait pas céant de faire encore l'acrobate. Bref pour un homme qui est d'assez grande stature, vous contenez l'abrégé de toute la fourfanterie du monde. Vous etes garni de science comme un crapaud de plumes. »

Quatrième ingrédient. Dans son gourdin, le comite fait l'éloge de son maître Paracelse et il va même jusqu'à le faire *astral* : « Si vous aviez assisté à sa mort, vous auriez pu tirer la quinte-essence de son corps, et la partie astrale qui était en lui, se fut communiquée à vous en la buvant à jeun. Car puisque la partie astrale est incorruptible, elle se fut meslée avec la partie astrale de Coningo, dont il eut resulté un meslange qu'on eut pu nommer Coningo-paracelsique............

Vous voudriez dépeindre votre Paracelse comme un saint personnage et bon catholique. L'Eglise a condamné sa doctrine par les mots de *damnatœ memoriœ*. Vous écrivez que c'était un homme craignant Dieu. Il me souvient d'un vieillard qui pensait être vieux, parcequ'il commençait de craindre Dieu et sa femme... Votre Paracelse n'entreprenait jamais aucune cure qu'il n'eut la main sur le pommeau de son épée.......
Et pour apprendre à ceux qui ne savent pas le latin, quelle créance on devait ajouter à ce maître d'hérésies,

capitaine des sorciers, j'ai traduit les paragraphes de Libavius (1). »

Paragraphe I. Ceux qui appellent Paracelse grand monarque, trois fois grand restaurateur de la philosophie et de la médecine se trompent par débilité d'entendement, vu qu'il n'a introduit dans ces sciences que de monstrueux mensonges, et des inventions superstitieuses......

Par. V. Paracelse écrit faussement que le feu élémentaire est le siège et la maison de l'ame de l'homme, laquelle follement il loge autour du péricarde disant qu'elle est quasi corporelle et de telle quantité qu'elle n'est pas plus grande que le petit doigt.........

Par. VIII. Paracelse dit méchamment que l'ame d'Adam a été faite de la matière de Dieu. Il nie la création de l'âme et fait Dieu matériel. Aristote a prouvé que Dieu était une substance immatérielle. Et pour cela Chambellan et Coningo médisent d'Aristote.

Par. IX. Le vaniteux Paracelse prétend que Adam n'a pas tiré sa sagesse de Dieu, mais du Diable. Davantage c'est une fadese qu'il marmote qu'Adam et Eve n'avaient point de parties naturelles lorsqu'ils furent crées ; mais que depuis avoir été chassés du paradis, l'un et l'autre les avaient reçues...........

Par. XIII. Paracelse prétend que les enchantements des sorciers sont faits par la voie de nature et non du Diable. — Si cela est vrai, messieurs de la justice font grand tort aux sorciers quand ils les font brûler.

Par. XIV. Paracelse assure qu'il a disputé avec Avicenne à la porte des enfers, qu'il a reçu des lettres

---

(1) Libavius, 1588-1616, professait l'Histoire à Iéna. C'est un des médecins qui ont le plus maltraité les paracelsistes et les alchimistes.

de Galien écrites de l'enfer......... Il prétend qu'on n'apprend pas tout l'art de la médecine aux écoles ; qu'il faut que le médecin fréquente les vieilles femmes, les sorcières, *zigenepos* (1), les rustiques, les charlatans. Usez en, dit-il, avec une imagination véhémente et vous verrez l'effet............ Quant à la curation des maladies faite par les images, Paracelse écrit que le médecin doit faire une image de cire à la semblance de celui qui est malade et qu'il la forme avec une foi ferme et forte imagination : qu'alors il dise les prières à la façon des magiciens, qu'il jette la figurine dans le feu, et le malade sera guéri.

Le même Paracelse écrit au second livre de *la Vie longue* que l'image magique doit être formée à la semblance de la sorcière qui a produit le maléfice. Il était aisé à lui de le faire, car il avait connaissance de tous les sorciers et sorcières, comme leur capitaine, d'où il s'ensuit qu'il était sorcier magicien digne du fagot, du soulphre et de la poudre.

Après ces citations de Libavius Fontaine reprend sa plume :

Cinquième ingrédient : « Le sage répond aux sots selon leur sottise : cette sentence doit être entendue des sots corrigibles, du nombre desquels vous n'êtes pas, puisque la *Correction* vous a mené à la rage et à la furie de prendre le gourdin pour battre votre correcteur. Vous ne seriez pas propre pour être père Minime, aussi on ne vous y attend pas, non plus que l'un de vos protocoles qui est sorti d'un lieu enclos la tête pelée et rasée. Allusion à une mésaventure de Castelmont)....... La passion vous aveuglant, vous ne pouvez pas être juge des injures ni des punitions.

---

(1) Le mot zigenepos doit venir probablement de *zigeunes* qui en allemand veut dire bohémien.

L'ire, l'amour et la commodité
Font que le juge ne voit la verité.

Vous êtes plusieurs qui m'attaquez en supercherie; continuez hardiment et nous verrons, belle bergère, qui premier s'en repentira. »

Fontaine, au début de cette riposte, avait annoncé *première partie* du remède. Nicolas Coningo ne se sentit pas le courage d'avaler la seconde dose, qui ne se serait pas fait attendre. Il jugea plus prudent de se taire. Son origine dévoilée, sa conduite antérieure mise à jour, sa conduite à Aix passée au crible, ses mœurs licencieuses démasquées, son charlatanisme et son médiocre savoir reconnus, tout avait contribué à le démonétiser dans l'esprit du public intelligent. Il le comprit et resta tranquille pour ne pas achever de se perdre.

Cependant la question des Eaux thermales était toujours pendante. La ville s'était engagée à faire quelque chose, il fallait agir, et l'embarras était cruel. Suivre le plan de Castelmont c'était se déjuger une seconde fois, puisqu'on avait rappelé Fontaine. L'abandonner, on se déjugeait encore, puisqu'on avait traité avec lui par devant notaire.

Le gros du peuple, qui avait donné dans l'opinion de Castelmont, ne voulut pas en démordre ni accepter les sages conseils de Mérindol et de Fontaine. Cet opiniâtre attachement était d'autant plus singulier que les obstacles, les inconvénients et les traverses, qui se présentaient pour son exécution, faisaient évidemment voir à ceux qui ne s'étaient pas laissé fasciner par l'éclat des doctrines de Coningo, que cette opinion était complétement erronée.

Quelques années s'écoulèrent, mais les contestations allèrent toujours leur train. Les uns voulaient la source de l'Observance, les autres celle des Bagniers, on ne pouvait jamais s'entendre. Ces dissentiments procurèrent néanmoins un bien à la province auquel on ne

s'attendait pas. A quelque chose, malheur est bon! Cette indécision des Ediles aixois donna lieu en effet de rétablir les bains de Gréoulx et de Digne.

Fontaine, qui travaillait toujours, publia en 1619 un écrit assez succint sur la *Rénovation des bains de Gréoulx,* et Lautaret médecin à Digne préconisa en 1620 ceux de cette ville par un ouvrage plus diffus intitulé : *Les merveilles des Bains naturels et des Etuves naturelles de la ville de Digne.* Ecrits qui furent pris en grande considération par les autorités de ces deux localités. Ce fut alors une chose assez surprenante de voir que les bains d'Aix, qui donnaient lieu à en rétablir d'autres, ne pouvaient pas pour ainsi dire eux-mêmes éclore.

Le quartier des Bagniers, par les raisons que nous avons données précédemment, empêchait l'exécution du plan de Castelmont ; mais pour ne pas revenir d'une détermination mal prise, on ne voulait pas placer les bains ailleurs. On avait bien aplani les difficultés avec les particuliers ; de longs et fâcheux procès, dans lesquels la ville avait été engagée, s'étaient terminés par des arrêts, mais l'emplacement avec ses impédiments naturels était toujours là. La mort de Fontaine et de Mérindol leva les dernières difficultés. On commença à regarder avec moins de mépris la source de l'Observance ; quelques baigneurs s'y aventurèrent. Et comme on ne fut plus retenu par la fausse honte de s'avouer les vaincus des deux professeurs polémistes, on fit faire des épreuves de la qualité et de la quantité de ces eaux dont on demeura satisfait. Le Conseil de l'Hôtel-de-Ville nomma deux professeurs de la Faculté, Peregrin et Broglia, et des fontainiers, pour faire l'analyse qualitative et quantitative de la source de l'Observance.

Les experts rapportèrent que cette eau *était de même qualité que celle des Bagniers, voire même de quelque façon meilleure ; c'est-à-dire admirable et de très grande consideration ;* que *la quantité est*

*plus grosse d'un quart,* que l'air y était meilleur et plus salutaire qu'en tout autre quartier, et que les dépenses nécessaires y seraient beaucoup moindres.

En apprenant cela, les Consuls, dont le mandat allait expirer, se hâtèrent de terminer cette importante affaire, afin de laisser un souvenir durable de leur passage au pouvoir. On convoqua un Conseil général où assistèrent plusieurs députés du Parlement, et on décida à l'unanimité d'acheter au propriétaire la source de l'Observance pour y faire l'établissement des bains.

Castelmont était encore dans Aix lorsque tout ceci se passait. Sa victoire n'avait été qu'éphémère ; elle avait duré tout le temps que la vérité avait été obscurcie par les enchantements de la nouveauté et jusqu'à ce que le temps eût dissipé ces prestiges. Le poète l'a dit :

> Le temps n'épargne pas ce que l'on fait sans lui.

En effet le temps se chargea de vider radicalement la querelle. Les grandes sécheresses, qui régnèrent pendant sept ou huit ans vers le milieu du XVII^e^ siècle, firent diminuer la source des Bagniers ; de plus le cours en fut dérivé par les ouvrages que firent divers particuliers pour rabaisser leur puits ou pour en creuser de nouveaux. En 1683 on fut également obligé pour rétablir l'écoulement de cette source, de pratiquer une conduite plus profonde ; mais quelques années après on la vit tarir de nouveau et l'on se contenta d'en faire un puits. Cette source fut conduite plus tard sur le Cours pour alimenter la fontaine d'eau chaude que l'on y voit encore aujourd'hui.

Le possesseur de la source de l'Observance, Joseph Gaufridi, en fit généreusement don à la ville par acte (Isoard notaire) du 7 octobre 1627, et chose curieuse, cet acte, qui faisait l'apologie de cette source, fut signé par Castelmont, afin que rien ne manquât à l'entière

réparation due à la mémoire des deux médecins qui avaient patronné l'Observance.

Castelmont, peu de temps après, disparut d'Aix de la même manière qu'il y était entré ; et personne n'a jamais su ce qu'il était devenu.

Cependant il était écrit que les Eaux d'Aix ne verraient pas encore le jour. En effet, les Edits bursaux qui soulevèrent le peuple, la peste de 1629, et la fameuse émotion populaire dite des *Cascaveoux* firent ajourner et même oublier le projet de reconstruction des Bains.

Enfin ce ne fut qu'en 1704 qu'on mit la main à l'œuvre, et l'édifice consacré aux bains fut terminé au printemps de l'année suivante. C'est le même qui existe de nos jours sous le nom de Bains Sextius (Thermœ Sextii), seulement restauré, agrandi et embelli à plusieurs reprises. Tout le peuple se porta en foule à cette source. Il y eût cela de plaisant que tandis qu'on accourait à la source que Castelmont avait dépréciée, on renouvela avec emphase la mémoire de ce médecin spagyrique. On rechercha avec fureur tous les écrits qu'il avait faits sur ce sujet, et comme ils étaient devenus très rares, on les fit réimprimer, et il s'en fit un débit très considérable. Qu'on juge par là de la solidité des sentiments du peuple et de la justesse de son discernement.

Néanmoins les tribulations de ces bains n'étaient pas finies. Dès l'année 1706, un procès qui dura vingt-quatre ans, priva, pendant ce long intervalle, la ville d'Aix de la jouissance de ses Thermes ; car il fut éternisé par la chicane et ourdi par l'intérêt de quelques particuliers au détriment de l'intérêt général et de la santé publique. En 1720, année de la fameuse peste, grâce à l'intervention de Chicoyneau, professeur de la Faculté de Montpellier, qui voulait faire prendre les bains aux quarentenaires et aux convalescents, et grâce à M. de Vauvenargues, alors premier Consul, la ville d'Aix put jouir de ses Eaux. Mais en 1722 les proprié-

taires riverains les dérivèrent de nouveau et ce ne fut qu'en 1730 que la ville rentra en possession définitive des Eaux chaudes ; il fallut pour cela un ordre du roi.

Une pyramide élevée dans un champ au quartier du Petit-Barret, en face la descente de la Torse, est le témoin vivant de ces dernières péripéties et des droits de la ville sur les Eaux thermales.

Ce long procès est raconté avec beaucoup de détails dans l'ouvrage du docteur Robert : *Essai historique et médical sur les eaux thermales d'Aix*. 1812.

---

## TROISIÈME PARTIE.

> « Le ténébreux sujet de la sorcellerie est comme la mer. Celui qui y plonge souvent apprend à y voir.
>
> (MICHELET). »

Cette dernière partie de notre travail serait assurément la plus comique si elle n'était pas la plus triste.

N'oublions pas que nous sortons à peine des temps mystérieux du moyen-âge. Dans cette époque d'obscurantisme la société chrétienne était singulièrement pervertie, l'adultère y était à l'état d'institution, régulière, reconnue, estimée — l'inceste était l'état général des serfs — les femmes, comme dans l'ancien temps, étaient considérées comme bouches inutiles — la naissance d'une fille était pleurée comme un malheur — grande et terrible révélation du peu d'influence morale qu'avait l'Eglise à cette époque. Pour être juste, il faut dire que l'Eglise s'y prêtait, car un concile de cardinaux tenu dans ces temps-là ne reconnut une âme à la femme qu'à deux voix de majorité.

La crédulité, suite nécessaire de l'ignorance, avait donné lieu à l'existence des sorciers, produits tour à tour par la fourberie, la vanité, le libertinage et l'en-

thousiasme. La folie de certaines personnes d'une part, l'ignorance des causes et des effets physiques d'une autre, ont donné cours aux soupçons de magie dans les siècles qui ont précédé la renaissance des lettres. Malgré les lumières qui venaient d'éclairer le monde, ces soupçons subsistaient même encore dans le XVI[e] siècle. Quelques-uns se croyaient sorciers, parce qu'une imagination déréglée leur faisait illusion au point de se persuader qu'ils l'étaient. Comme ils se virent d'ailleurs poursuivis comme tels, ils ne doutèrent plus qu'ils étaient initiés dans tous les mystères de la magie. Les gens, qui semblaient faits pour éclairer les autres, n'avaient point encore les yeux suffisamment dessillés (1); tout ce qui était merveilleux leur paraissait extraordinaire; à les en croire, la plupart des phénomènes de la physique expérimentale pouvaient passer pour des effets qui étaient contre l'ordre de la nature. Préoccupés de ces principes dictés par l'ignorance, il n'est pas étonnant qu'ils aient réclamé l'autorité de la justice et qu'ils l'aient engagée à se servir de son glaive pour punir des hommes, qui ne se disaient sorciers que parce qu'ils pensaient l'être. Presque aussi imbéciles que ceux-ci, ils les accusaient d'une chose dont les uns ni les autres n'avaient point d'idée bien nette.

La Justice, en effet, intentait des actions criminelles contre ceux qui faisaient parade ou métier de sorcellerie, qui faisaient les invocations, qui se servaient de cercles, de figures et de tout ce qui compose l'attirail de la monarchie diabolique. Les juges étaient aussi imbus de préjugés que le commun des mortels. Ils accusaient aveuglément de sorcellerie des gens à qui

---

(1) C'est Catherine de Médicis qui avait mis la magie si fort à la mode en France. L'exemple venant de si haut devait être fatalement suivi. Et sa vogue fut telle qu'un prêtre nommé Sechelles, qui fut brûlé en grève sous Henri III pour sorcellerie, dénonça douze cents personnes de ce prétendu crime.

la folie avait troublé le cerveau et qui s'imaginaient, sans raison et contre la vérité, avoir commerce avec le diable durant les accès de l'humeur noire qui les plongeait dans de sombres et effrayantes rêveries. Mais ces pauvres accusés étaient plus dignes de compassion que de châtiment. Il est vrai de dire que la malice des hommes a quelquefois employé les moyens les plus superstitieux et les plus criminels pour parvenir à ses fins. Dans ce cas les coupables méritaient une punition, mais non pas le bûcher. Chose plus étonnante, le crime de magie et de possession était le crime de ceux qu'on ne pouvait accuser d'une autre manière. C'est ce qui arriva au libertin Jeauffred, vicaire des Accoules, à Marseille; la loi ne punissant pas le libertinage, on le convainquit de sorcellerie.

Ainsi, en même temps que régnaient une civilisation progressive, de brillantes formes de politesses, de galanteries maniérées dans quelques classes de la société, un défaut complet de lumières, des pratiques superstitieuses, des coutumes barbares, un aveugle fanatisme avaient imprégné l'esprit de toutes les classes de la population. Sous le règne d'Henri IV, les lumières n'avaient pas encore dissipé les erreurs grossières dans lesquelles l'esprit humain s'égarait. La superstition gagnait tout le monde, et elle était d'autant plus dangereuse qu'elle fournissait des moyens sûrs de tromper les âmes simples.

Un jeune prêtre de Marseille s'en servit avec succès. Il s'appelait *Louis Jeauffred,* dont les divers chroniqueurs ont fait Gaufredy, en se passant son histoire de l'un à l'autre, nom que nous conserverons dans le courant de ce récit. Il était né à Beauvezer dans le diocèse de Sénez, où son père était berger. Pour son début il fut nommé vicaire de la paroisse des Accoules à Marseille. Il était jeune, beau garçon, avait de l'esprit, beaucoup de gaîté et un talent particulier pour donner un tour plaisant aux choses les plus simples. Il avait surtout du succès auprès des femmes qui provoquaient

et applaudissaient ses spirituelles saillies. Une jeune fille fixa particulièrement son attention.

Madeleine de Demandes-la-Palu avait 16 ans, était jolie et l'ignorait. Personne ne le lui avait encore dit. Elle appartenait à une famille recommandable par sa noblesse et par les vertus les plus solides.

Gaufredy, vicaire de sa paroisse, s'introduisit chez son père sous le voile de la piété. Il engagea la demoiselle à le prendre pour confesseur. Et à ce double titre de ministre de Dieu et de confident, l'accès de la maison lui fut rendu beaucoup plus facile. De cette façon il put tout à son aise instiller le fiel de son poison dans le cœur de cette jeune fille, qui ne connaissait encore ni la réflexion, ni l'expérience.

Elle tomba bientôt dans une sombre mélancolie, qui dérangea sa santé. Les médecins divaguèrent longtemps sur la cause de son mal. On lui ordonna d'aller prendre le lait à la campagne. Mais la demoiselle fatiguée de son état résolut d'entrer dans un couvent, espérant y trouver le calme de son esprit. Après en avoir longuement conféré avec son directeur spirituel, elle prit le voile aux Ursulines de Marseille, et là, en effet, la solitude lui rendit insensiblement la tranquillité et la santé.

Au bout de deux ans Gaufredy vint l'y voir. Trouvant à ses charmes plus d'attrait et de vivacité, il en devint plus amoureux que jamais, et fit sa déclaration à la jeune nonne. Celle-ci sentit vibrer avec frénésie les fibres de son cœur. Ils s'écrivirent en secret, et bientôt, sous prétexte de maladie, elle retourna chez son père, où Gaufredy allait toujours librement. Le malheureux eut, dit-on, beaucoup de résistance à vaincre avant de lui faire commettre le péché de nos pères.

Les remords ne tardèrent pas à venir ; Madeleine, courbée sous le poids de sa honte, demanda à rentrer dans son couvent. Mais la mélancolie réapparut plus forte qu'avant, cette fois accompagnée d'idées de

passion, de transports d'amour, de délire. On crut à une maladie surnaturelle. Dans les égarements de sa raison, elle finit par avouer que Gaufredy l'avait ensorcelée.

Celui-ci, pour arriver à son but, avait employé des moyens auxquels il ne croyait certainement pas, mais qui, suivant la superstition du siècle, faisaient partie intégrante de l'art de la magie. Il avait fait avaler à la jeune fille des caractères dans une écuelle, les uns écrits par le diable et les autres par lui, afin de lui imprimer plus d'amour. Il lui avait fait faire huit pactes avec le démon, qu'elle avait signés de son sang, afin de la convaincre qu'en cédant à ses désirs, elle ne faisait que céder à la puissance irrésistible du démon.

La mère abbesse, terrifiée par les révélations de la jeune novice, envoya Madeleine à la Sainte-Baume, pour la faire exorciser par les Pères dominicains. Cela ne servit qu'à augmenter l'effervescence de ses idées erratiques.

Le bruit de cet ensorcellement transpira bientôt au-dehors, et prit rapidement une telle consistance que la Justice s'en émut. Le Parlement ordonna une enquête. Madeleine et Gaufredy furent conduits à Aix pour y être examinés et confrontés.

La jeune fille, que la vue seule des magistrats faisait tomber en faiblesse, se troubla dans ses dépositions. Tantôt elle chargea Gaufredy en détaillant les crimes qu'elle avait commis avec ce jeune abbé; tantôt elle déposa en sa faveur, disant qu'il était homme de bien et qu'il méritait qu'on lui dressât des autels. Elle se disait possédée d'Asmodée (1), elle avait fréquemment des crises nerveuses, qui n'étaient autre que de l'hystérie, et qu'on avait considéré jusqu'alors comme inexplicables.

---

(1) C'est le démon, qui est mentionné dans le livre de Tobie, comme le prince des démons et l'ennemi du roi Salomon.

Gaufredy, qui s'était de lui-même constitué prisonnier, sans doute pour désarmer la sévérité des juges, avoua dans la confrontation, qu'il avait eu avec Madeleine des familiarités et des privautés ; mais il nia obstinément tout le reste. La jeune fille, au contraire, confessa son crime : « *C'est, dit-elle, la force de la vérité qui m'arrache ces aveux.* » Après plusieurs interrogatoires, Gaufredy assura qu'il était sorcier, qu'il avait, par le moyen de son souffle et de plusieurs autres enchantements, corrompu la vertu de cette demoiselle et de plusieurs autres. Il parla du sabbat, des affaires de l'Etat, et de bien d'autres choses, sans ordre, sans enchaînement d'idées. La terreur de la mort avait aliéné sa raison. Il était devenu fou.

L'enquête des magistrats concluait à un jugement ; mais il fallait une autre sanction. On nomma une commission de médecins et chirurgiens pour examiner quelques taches produites par des coups d'épingle ou avec de l'eau-forte sur le corps de la victime du sorcier ; choses que l'on prenait pour des effets d'une puissance surhumaine.

« *Le* 17 *février* Madeleine reconnut devant M. du Vair premier président, qu'elle était coupable et ratifia la confession et l'exhibition et désignation de la marque du diable : ce que le dict sieur président vérifia lui même, et on reconnut en elle des signes comme elle était véritablement possédée, si bien que par le jugement des experts elle fut jugée être possédée. (C'est le père Michaelis, inquisiteur d'Avignon, qui parle) (1).

*Le* 19 *février* 1611 maître Antoine Seguiran conseiller au Parlement fut chargé d'informer sur l'accusation de rapt, seduction, impiété, magie, sorcellerie et autres abominations contre Louis Gaufredy ;

---

(1) *De la vocation des magiciens et des magiciennes.*

Et Antoine Thoron conseiller fut chargé d'ouïr sœur Madeleine de la Palu.

*Le* 21 *février* Madeleine fit sa déposition. Elle se confessa et elle déclara les choses qui concernent les crimes de son rapt et de sa seduction, quant à ce qui regarde la magie et les promesses et les stipulations faites aux malins esprits et les autres abominations recitées dans le procès-verbal.

*Le* 24 *février* Antoine Mérindol docteur professeur donna son témoignage que quant à ce qui concerne les accidents et les motions admirables et qui sont outre l'ordinaire, qu'il a considérées en la personne de la dite Madeleine de la Palu, tout le temps qu'il a été auprès d'elle, auparavant que l'on eust recogneu asseurément qu'elle était possédée.

*Le* 26 *et* 27 *février* Jacques Fontaine et Louis Grassi et le dict Mérindol docteurs et professeurs en médecine et Pierre Bontemps chirurgien anatomiste aussi professeur en la dite Université, par la commission des dicts commissaires, ont rapporté sur les choses qui concernent la qualité des accidents extraordinaires, qui se voyaient par intervalle en la teste et au cerveau de la dicte Madeleine et sur leurs causes et sur la qualité, causes et raisons des marques, qu'elle avait montrées avoir sur soy, esquelles elle n'avait aucun sentiment : outre ce, touchant sa virginité et corruption.

*Ces mêmes jours* furent vérifiées de nouveau les marques de Madeleine par M. Antoine Thoron et M. Garaudeau vicaire de l'archevêque commis spécialement à ce faire par le Parlement, présents et assistants M. Thomassin procureur du Roy et M. de Calas conseiller. Après cela ils ont vu comme le diable l'a tourmentée par l'espace d'environ un quart d'heure.

*Le* 5 *mars* Fontaine, Mérindol et Grassi docteurs et les chirurgiens Bontemps et Prouet s'assemblèrent pour chercher sur la chair du magicien les marques

du diable ; et le dépouillant de ses habits ils furent tous honteux de voir en luy la forme et la disposition de sa honte si lubrique, si bien qu'ils en retournèrent leurs faces pour ne point voir cette saleté, et lui ayant bandé les yeux commencèrent à chercher avec une aiguille qu'ils fichaient en la chair de son corps les marques du diable et toutes les fois qu'ils adressaient à picquer un endroit où la chair était visve, il criait disant : vous me blessez. Mais quand ils picquaient quelque endroit de la chair et qu'il ne montrait point signe qu'il sentist de douleur, ils enfonçaient l'aiguille et en cette manière ils trouvèrent trois marques en la chair de son corps. Et quand il eut repris ses habillements voyant qu'on ne lui disait rien, il pensait que l'on n'eut point trouvé de marques sur la chair de son corps, en sorte qu'il s'en retourna estant aucunement asseuré dans les prisons. Mais deux jours après il fut bien estonné quand il entendit lire en sa présence ce que les dits médecins et chirurgiens avaient déposé touchant ces choses et ne nia point que ce ne fussent des marques, mais il a soutenu que le diable pouvait marquer un chrétien innocent.

*Le* 6 *mars* fut faict rapport des marques de Sathan, qui ont été trouvées sur le corps du dict Gaufredy, sur l'indice qui en avait été donné par la dicte Madeleine, les médecins et chirurgiens députés par les dicts commissaires pour les reconnaître, y assistant avec plusieurs autres témoings.

*Le* 23 *avril* fut faict rapport par les médecins et chirurgiens de l'effaceure des marques qui avaient été sur le corps de la dicte Madeleine et de ce que toutes les parties d'icelles estaient redevenues vives et remises en leur ancien estat.

*Item.* Le même jour fut procédé sur les interruptions et accès extraordinaires qui arrivaient à Madeleine durant qu'elle se confessait.

*Item.* Sur la gêne et tourments qu'elle endurait et les paroles qui sortaient de sa bouche.

*Item.* Fut attesté de même sur la restitution et la revivification des dites marques, qui estait arrivé le jour de Pasques, lorsqu'on célébrait le divin office ce jour là. »

Comme on le voit, les médecins ne surent pas se mettre au-dessus des préjugés de leur époque. Mais chose plus odieuse, les Dominicains de la Sainte-Baume s'acharnèrent contre le vicaire des Accoules. Leur supérieur, le père Michaelis, se distingua entre tous par l'éclat qu'il voulut donner à l'affaire. Il était grand Inquisiteur de Rome pour Avignon et il croyait l'être de la Provence (1).

Marseille, effrayée de voir l'Inquisition d'Avignon pousser jusqu'à elle et lui prendre un de ses enfants, défendit chaudement Gaufredy. Les dames étaient indignées, surtout Mme Libertat, la dame du chef des royalistes qui avait rendu Marseille au roi. Toutes pleuraient pour le jeune vicaire et disaient que le démon seul pouvait attaquer cet agneau de Dieu.

Les Capucins de leur côté, jaloux des Dominicains, et qui n'aimaient pas qu'on se mît à examiner de si près la vie des ecclésiastiques, prirent parti pour Gaufredy; leur diable à eux, celui de saint François, disait le contraire de celui de saint Dominique: « *Que Gaufredy n'était nullement magicien et qu'on ne pouvait ni l'arrêter ni le condamner.* »

Le 5 février l'Inquisiteur Michaelis étant venu prêcher le Carême à Aix, apprit toutes les menées en faveur du coupable. Il alla voir les juges, et ranima

(1) L'Inquisition avait été adoptée en France par le comte de Toulouse en 1229 et confiée aux Dominicains par le pape Grégoire IX en 1233. Saint Dominique, qui était venu en France quelques années auparavant avec l'évêque d'Osma dont il était archidiacre, fonda l'ordre qui porte son nom. Comme il s'éleva avec zèle contre les Albigeois, il fut nommé Inquisiteur en Languedoc. Il fut le premier à occuper ce poste.

leur zèle attiédi par toutes les puissantes recommandations. Le Parlement, docile à son impulsion, envoya prendre à Marseille l'imprudent, qui se voyant si bien appuyé de l'évêque, du chapitre, des Capucins et du public, avait toujours cru qu'on n'oserait jamais le traduire en justice. Outrant son rôle d'Inquisiteur, bien que Madeleine dut être soumise à Aix à l'observation des médecins et chirurgiens experts, Michaelis crut de son devoir d'examiner la jeune fille et il la visita minutieusement à la Sainte-Baume. Il donne le résultat de ses constatations à la page 69 de son livre.

Quand il apprit plus tard que Gaufredy n'avait pas senti l'aiguille s'enfoncer trois fois dans sa chair, il y vit là trois signes de l'enfer et il s'écria : « *Si nous étions en Avignon, cet homme serait brûlé demain.* » Parole sinistre, qui indiquait toute la puissance où en était arrivée cette ténébreuse Inquisition.

En Espagne, Gaufredy aurait été certainement relaxé, sauf une pénitence dans quelque couvent, avec privation des pouvoirs de confesser, ou l'exil de la ville. Mais en France, nos Parlements étaient plus sévères; ils tenaient à constater la pureté supérieure de la juridiction laïque.

« Plaignons le siècle, dit Papon, où l'on n'eut pas la force de combattre l'opinion qui faisait croire à la magie ; opinion dangereuse en ce qu'elle fournissait aux fourbes des moyens de séduire les simples et aux méchants des prétextes pour persécuter ceux dont ils enviaient les talents et les richesses. »

Le magistrat, trop aveuglé lui-même pour s'élever contre les idées superstitieuses qui dominaient le public, ne sut pas punir le fripon ou guérir le malade dans le sorcier. Il envoya également à l'échafaud celui dont l'imagination n'était que pervertie et celui qui, pour satisfaire ses passions, trompait impudemment la bonne foi des gens. La justice comme le peuple ne révoqua pas en doute le sortilège.

Tous croyaient au Sabbat. — Pour les Juifs, c'était le jour de repos. Pour les sorciers, c'était une assemblée nocturne où ils se rendaient pour faire leurs invocations. Ce jour-là, hommes et femmes frottaient leurs mains et un petit bâton d'un onguent que le diable leur avait donné ; puis à cheval sur leurs bâtons (1), ils s'envolaient dans les airs jusqu'au lieu du sabbat. Là ils trouvaient des tables chargées de vins fins et de viandes exquises et un diable sous forme de bouc, de chien, de singe et quelquefois d'homme. Ils rendaient hommage au diable et lui donnaient leurs âmes ou tout au moins une partie de leur corps ; ils crachaient sur la croix et après avoir bu et mangé, se livraient aux plus sales débauches. En Espagne la pratique était la même avec de légères variantes. Ainsi les déclarations faites par des sorciers à l'Inquisition d'Espagne en 1610 parlent de la nécessité pour aller au Sabbat de se frotter la paume des mains et la plante des pieds avec l'eau que lâche un crapaud irrité ou effrayé (2). A part cela, le rite était le même.

Or, pendant qu'on instruisait le procès Gaufredy, il arriva une histoire plaisante. De nombreux témoins avaient déposé que Gaufredy se transportait au Sabbat après s'être frotté d'une certaine huile magique et qu'il revenait ensuite dans sa chambre par le tuyau de la cheminée. Le conseiller Thoron lisait ces dépositions. Au même instant, un bruit sourd, un long roulement se fait entendre dans la cheminée de la chambre où la commission d'enquête était assemblée. Un tressaillement involontaire s'empara de toutes les âmes. Le bruit augmentant, chaque juge se drapa dans sa robe ; tous

---

(1) Sachez que la nuit dernière
Sur un vieux balai rôti
Avec certaine sorcière
Pour l'enfer je suis parti. — (Béranger).

(2) Lhorente. *Histoire de l'Inquisition.*

se couvrirent. L'émotion devenait poignante, l'anxiété se peignait sur tous les visages. Ils se regardèrent les uns les autres, muets, saisis d'épouvante; aucun n'osait faire un mouvement. Quand sortit enfin du foyer un grand homme noir, ruisselant de sueur et de suie, secouant sa tête avec beaucoup de vivacité. Les conseillers se dressèrent tous à la fois, refoulèrent leurs sièges et s'enfuirent en courant, se bousculant à la porte et criant que le diable en personne venait au secours de son élève. Le conseiller Thoron seul ne put pas les suivre; sa robe se trouva prise sous les pieds de son fauteuil. Il se précipita à genoux, fit force signe de croix et conjura l'esprit malin de lui faire grâce de la vie. Le ramoneur, de son côté, tout ahuri de sa chute et de la terreur qu'il inspirait s'était prosterné, et sur un ton lamentable implorait la pitié. Thoron, relevant la tête l'aperçut dans cette attitude suppliante, se leva brusquement et lui demanda avec colère l'objet de cette visite si hardie. Le Savoyard déclara avec candeur qu'ayant été appelé pour ramoner une cheminée de la Cour des Comptes, il s'était mépris en descendant et avait passé par la cheminée du Parlement. Thoron ne fut qu'à demi rassuré. Il se frotta plusieurs fois les yeux pour bien voir s'il n'était pas dupe d'une illusion.

Supposez que ce conseiller eut pu s'enfuir comme ses collègues, l'apparition du mauvais génie eut été incontestable. Voilà pourquoi la sentence, rendue par des hommes imbus de pareils préjugés, ne nous étonne plus.

Madeleine fut acquittée. Les juges virent l'excuse de sa faiblesse dans l'ascendant qu'un confesseur a sur l'esprit d'une jeune pénitente. Gaufredy fut condamné au bûcher.

Le 30 avril 1611 l'arrêt de la Cour lui fut signifié de grand matin dans sa prison. Ce jour-là, on le promena dans les rues d'Aix, tête et pieds nus, la corde au cou et une torche ardente à la main. On le fit passer

devant toutes les églises et devant celle de Saint-Sauveur il demanda à genoux pardon à Dieu, au Roi et à la Justice. Puis il fut appliqué à la torture ordinaire et extraordinaire pour savoir s'il avait des complices. Après quoi l'évêque de Marseille (1), son diocésain, procéda à sa dégradation dans l'église des Prêcheurs devant un immense concours de population; et à cinq heures du soir, il fut brûlé vif sur la place des Prêcheurs jusqu'à ce que son corps et ses os fussent réduits en cendres, aux applaudissements de la foule en fureur.

L'Inquisiteur Michaelis avait été appelé le 5 avril par son Ordre qui s'assemblait à Paris. Il ne vit pas le supplice de sa victime et ne put pas jouir du résultat de ses maléfices.

La juridiction laïque de la Provence avait saisi l'occasion d'un procès de sorcellerie pour se faire la réformatrice des mœurs ecclésiastiques. Mais il lui fallut un concours singulier de circonstances, des jalousies furieuses, des vengeances de prêtre à prêtre.

« Au procès d'un prêtre sorcier on mit en saillie le sorcier et l'on escamota le prêtre, de manière à tout rejeter sur les arts magiques et faire oublier la fascination naturelle d'un homme maître d'un troupeau de femmes qui lui sont abandonnées (2). »

Il n'y avait pas eu moyen d'étouffer l'affaire. L'Inquisiteur Michaelis s'était trouvé sur son passage. Elle avait éclaté en pleine Provence, dans ce pays de lumière où le soleil perce tout à jour.

---

(1) Jacques Turicella, qui, sept ans plus tard, fut empoisonné par son valet de chambre.
L'archevêque d'Aix était Paul Hurault de l'Hopital, seigneur de Valegrand et petit fils par sa mère du chancelier l'Hopital.

(2) Michelet. *La Sorcière.*

Après l'exécution de Gaufredy, Madeleine se retira à Carpentras, et M. de Saint-Vincens raconte que pour faire pénitence, elle allait pieds nus chercher du bois avec les pauvres femmes de la ville, puis elle le vendait sur la place publique et en donnait le revenu aux pauvres; comme aussi ce qu'elle mendiait tous les jours à la porte de la grande église et « qu'elle faisait cas d'une grande humilité et patience, étant affligée même (pour cet abaissement) de ses plus proches parents. »

L'historien Bouche, né à Aix en 1598, a vu brûler Gaufredy. Il prétend dans son histoire de Provence que les esprits clairvoyants de l'époque n'ont pas cru que ce curé fut sorcier ou magicien, malgré l'attestation des théologiens et des médecins. Et à l'appui de son dire il raconte que, quarante-deux ans plus tard, en 1653, Madeleine étant remise à la conciergerie d'Aix, accusée de beaucoup de niaiseries qu'on lui avait suscitées dans la ville de Marseille, où elle s'était retirée, interrogée par lui et priée de dire la vérité, si elle avait lu le livre qui avait été composé sur cette affaire (celui du père Michaelis) et si tout ce que l'on y disait d'elle était vrai, elle lui répondit textuellement: « *Ces bons Pères, qui ont donné les mémoires ou qui ont écrit ce livre là, ont creu fort légèrement, ils se sont fort trompés, et dans ce livre il n'y a que des illusions.* »

Cela prouve une fois de plus que
Qui juge d'une femme a de quoi s'occuper!
La matière est fort ambigue:
Il est aisé de s'y tromper.
*(Fin d'un madrigal de* 1709*).*

En outre, un prélat prétendit avoir ouï dire par un juge de l'affaire, qu'il était vrai que le malheureux méritait la mort pour toutes les impuretés qu'il avait commises, mais qu'il n'était ni sorcier, ni magicien.

Le président du Vair interrogé lui-même, l'année d'après, par le Chancelier sur les motifs de l'arrêt, lui

répondit que le Parlement n'avait pas regardé Gaufredy comme un vrai sorcier, mais qu'il avait puni l'abus que ce curé avait fait de son ministère à l'encontre d'une de ses paroissiennes, pour la séduction de laquelle il avait employé beaucoup de tromperies et d'art diabolique. (Mém. de Saint-Vincens).

Du Vair se trompait volontairement; il voulait excuser ses collègues du Parlement, mais la scène du ramoneur est la preuve péremptoire de leur croyance à la sorcellerie.

Lorsqu'en 1653 Madeleine fut accusée de sortilège, elle avait contr'elle, cette fois à son tour, toute la populace qui s'imaginait que toutes sortes de malheurs, maladies, grêles et tempêtes lui devaient arriver, si on laissait cette femme librement retourner dans le monde. Cependant la justice ne voulut pas subir la pression populaire et remit l'accusée entre les mains de ses parents, les priant de la garder sévèrement.

Mais il n'en fut rien, car d'après les registres du Parlement il parait qu'en 1662 Madeleine de la Palud voulut se mêler de nouveau de sorcellerie. Les leçons précédentes n'avaient pas suffi pour ramener à la raison ce cerveau détraqué. Elle fut donc citée devant le Parlement. C'est alors qu'elle donna sa chapelle de Notre-Dame des Grâces sise au terroir de Marseille, aux Trinitaires d'Aix, qui y envoyèrent immédiatement une colonie. Elle s'enfuit avec un prêtre italien; mais elle fut condamnée, en 1663, à être enfermée dans un couvent. Elle était sûrement bien vieille alors, dit M. de Saint-Vincens. (Elle devait avoir au moins 70 ans). Sa mort arrivée peu après termina cette lugubre histoire.

Vers la fin du XVII^me^ siècle il y eut encore en France des procès de sorcellerie. En effet, en 1670 le Parlement de Rouen traduisit à sa barre un grand nombre de sorciers et en voulut faire brûler plusieurs. Heureusement le gouvernement d'alors fut plus éclairé que les magistrats et s'opposa à ces terribles exécu-

tions. Deux ans après, le roi défendit formellement aux tribunaux d'admettre les simples accusations de sorcellerie. Si depuis il y a eu de temps en temps quelques accusations de maléfices. les juges n'ont condamné les accusés que comme des profanateurs.

Les faits racontés dans cet ouvrage sont absolument authentiques, et pris aux sources les plus dignes de foi. « Que le lecteur se regarde comme une personne conviée à un repas. Il doit lui être indifférent, si ce qu'on lui sert est du crû du maître de la maison, ou s'il l'a fait venir d'ailleurs. Souvent il ferait mauvaise chère, s'il réduisait celui qui l'invite à tout prendre dans son propre terroir. *(Bayle, réponse à un provincial).* »

FIN.

---

Aix. — Imprimerie Marius Illy, rue du Collége, 20. — 1875.

## PUBLICATIONS DU MÊME AUTEUR

---

— Notice sur l'Ophthalmoscope du docteur Galezowski.

— Diagnostic différentiel des maladies du tissu Irido-choroïdien.

— Étude sur les causes et la nature de l'Héméralopie.

— Prophylaxie de la petite Vérole à l'usage des gens du monde.

— Nouvelle méthode de traitement de la hernie étranglée.

— La vie et les manuscrits du docteur Tournatoris *(biographie provençale, deuxième édition considérablement augmentée.)*

— La mort d'Hippocrate (légende inédite.)

---